

Deux réunions "secrètes" dans le cabinet du maire — Atmosphère de mystère à Magog

PAR JEAN-PIERRE LACASSE
MAGOG — La réorganisation du service de police de la cité de Magog prend de plus en plus d'ampleur, surtout à la suite de réunions "secrètes" tenues au cours des dernières heures dans le cabinet du premier magistrat, M. Gérard Laurendeau.

Samedi soir, une réunion, qui groupait le maire, quelques échevins, le sergent Yves Pouliot et le directeur du service de police, M. Téléphone Lavoie, s'est terminée vers les quatre heures dimanche matin.

N'ayant apparemment pu trouver une solution au problème, les autorités municipales ont fixé une autre

rencontre au cabinet du maire, et ce, la fois de plus, vingt quatre heures après la première réunion. Ce caucus de nuit n'a duré pas moins de six heures et réunissait tous les membres du conseil, sauf l'échevin G. M. Standish. Il y avait également le directeur Lavoie, le sergent Pouliot et le secrétaire-trésorier, M. Jean-Paul Lange.

Mystère
A l'issue des réunions, les édiles municipaux n'ont pas voulu dévoiler quoi que ce soit des discussions amorcées au cours de ces caucuses "mystérieux".

Les journalistes qui ont tenté de connaître les faits, ont essuyé chaque

fois un échec.

L'un des dirigeants municipaux, dans un état de fatigue extrême et ne pouvant cacher son émotion, a demandé aux membres de la presse de se retirer, ajoutant qu'il ne pouvait faire aucun commentaire.

D'autres échevins, rencontrés après les réunions, n'ont pas été plus loquaces. Quant au premier magistrat, les journalistes se sont fait dire, lors de leur arrivée à sa résidence, qu'il prenait quelques minutes de repos.

Situation grave
Somme toute, la situation semble grave puisqu'elle a tenu en alerte les membres du conseil municipal une partie de la nuit de samedi à dimanche et une bonne partie de la journée d'hier.

Tout semble indiquer que la question de réorganisation et les accusations lancées à l'endroit du sergent Pouliot ont été les principaux points des discussions.

Le caucus doit se poursuivre encore cette semaine et l'affaire devrait connaître son dénouement prochainement.

Entre-temps, le chef Lavoie doit

procéder à l'enquête relative à la conduite du sergent Pouliot, réclamée à l'assemblée spéciale de jeudi dernier et ordonnée en fin de semaine lors des réunions "secrètes".

Le sergent en repos ?
Par ailleurs, il a été possible d'apprendre que le sergent Pouliot avait demandé une période de repos d'une durée indéterminée, tandis que le sergent Stéphane Roy et le constable Yvon Bergeron ont quitté Magog pour la Métropole, en vue de parfaire leurs connaissances dans le domaine policier. Le sergent Roy a remplacé, à la toute dernière minute, le sergent Pouliot qui devait assister aux cours,

Commentaires de deux anciens maires de Magog sur l'administration Laurendeau
(Pages régionales)

CHLT-TV CANAL 7
CHLT 630 kc
CHLT-FM 102.7 mcs

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

La météo

Moins froid

Minimum : 0 Maximum : 25

56e ANNEE — No 218

DERNIERE EDITION

SHERBROOKE, LUNDI, 17 JANVIER 1966

10 CENTS

A compter de ce matin, 27,000 étudiants en grève

MONTREAL, (PC) — Les représentants de quelque 27,000 étudiants des écoles spécialisées de la province ont annoncé samedi que ces étudiants feront la grève à compter d'aujourd'hui, en signe de protestation contre l'extension de l'année académique.

Ils ont fait cette déclaration peu après avoir rencontré, dans la région de Montréal, le ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, et avoir étudié la situation avec lui.

Ces représentants ont déclaré que M. Gérin-Lajoie était demeuré sur ses positions, qui prévoient que l'année scolaire doit être prolongée de trois semaines. Puis ils ont ajouté que les étudiants feraient la grève (en ne se rendant pas en classe) à partir de ce matin.

Un vote en ce sens a déjà été pris par les étudiants eux-mêmes; l'ex-

tension de l'année académique, ont ils prétendu, raccourcirait injustement leurs vacances.

Ils ont également annoncé que si la grève se prolongeait, des piquets seraient placés près de certaines institutions intéressées.

Il s'agit des instituts techniques, des écoles de métiers, des écoles normales, des écoles de beaux-arts, des conservatoires de musique et des collèges d'agriculture de la province, qui en compte 74.

Les professeurs
Cette nouvelle affaire se produit au moment où 761 professeurs de langue française de trois régions du Québec poursuivent leur grève contre leurs commissions scolaires locales.

Dans une de ces régions, celle de Hull, près d'Ottawa, les 354 enseignants réclament des salaires équitables.

La situation demeure inchangée dans les autres régions. Le Gardeur, à l'est de Montréal, où 284 enseignants ont abandonné le travail, et Papineau, à l'est de Hull, où 123 instituteurs sont en grève.

... dans la région

Dans les Cantons de l'Est, les étudiants des écoles de métiers et ceux des cours pré-universitaires de Sherbrooke, Magog, Drummondville, Victoriaville, Thetford Mines et Asbestos doivent emboîter le pas aux autres étudiants de la province...

Quand le juge se met de la partie... à Asbestos

Est bien pris qui croyait prendre...

ASBESTOS, (JD) — Deux jeunes hommes d'Asbestos n'oublieraient pas de si tôt qu'il en coûte passablement cher de provoquer délibérément une panne d'automobile surtout lorsque les victimes sont deux policiers.

Le cas s'est produit récemment à la suite d'une bagarre dans un hôtel de la ville. Les constables Alex Couture et Viateur Lavoie ont été mandés sur les lieux. Après avoir rétabli l'ordre, ils sont retournés à leur auto-patrouille pour constater que les clefs avaient disparu.

Or, l'enquête a révélé que les deux clients chassés de l'établissement voulaient savourer une douce vengeance en faisant disparaître les clefs dans la neige. Il va s'en dire que les deux policiers n'ont guère pris la force.

"Est pris qui voulait prendre"

Traduits devant le juge Georges Savoie, de la Cour municipale d'Asbestos, les deux individus ont admis leur culpabilité. Ils ont été condamnés à payer une amende de \$25 chacun en plus des frais; en outre, ils avaient obtenu un délai de huit jours pour retrouver les clefs. Ils ont constaté qu'il était difficile de retracer ce genre d'objet dans la neige.

Le juge Savoie leur a imposé une amende additionnelle de \$12.50 chacun. Est bien pris qui voulait prendre!

Une question qui demeurera sans doute sans réponse...

Qui donc voulait-on tuer à Drummondville ?

DRUMMONDVILLE, (RB) — Un individu armé d'une puissante carabine de calibre .303 a forcé un chauffeur de taxi de la métropole à le conduire à Drummondville, dans la nuit de vendredi à samedi, pour y tuer quelqu'un.

Heureusement, le projet n'a pu être mis à exécution, et l'individu se retrouve aujourd'hui dans les cellules municipales de Montréal.

L'odyssée a débuté vendredi soir dans l'est de Montréal, alors que M. Henri Bourdon, au volant de son taxi, sillonnait les rues à la recherche d'un client éventuel.

Un individu hêla finalement le véhicule et une fois à bord, intima l'ordre au chauffeur, sous la menace de son arme à feu, de le conduire jusqu'à Drummondville.

Une fois rendu ici, l'inconnu obligea son chauffeur à circuler assez longtemps à travers les rues de la ville, avec de brèves haltes à divers endroits, notamment une salle de billards et une maison à appartements, pour y trouver l'individu recherché.

De guerre lasse, l'étrange visiteur alla quérir "de la bière". Heureusement pour M. Bourdon, son mystérieux passager s'enivra alors et s'endormit d'un sommeil profond. Sans plus d'avis, le chauffeur prit le chemin du retour et, une fois rendu à Montréal, remit l'individu aux mains de la police.

L'individu en question correspond au nom de Gilles Hamel, 30 ans, au trefonds de Drummondville. Il a un dossier judiciaire passablement chargé. Au surplus, c'est un psychopathe, dit-on; ce serait donc sous l'effet d'un déséquilibre psychique qu'il est venu à Drummondville en fin de semaine dans les circonstances que l'on sait.

Quel est le personnage que le mystérieux bandit voulait tuer? La question demeurera sans doute sans réponse.

L'étrange balade en taxi a duré sept heures environ. La distance parcourue atteint le chiffre impressionnant de 310 milles.

Selon la police de Montréal, avec qui nous avons communiqué, il est peu probable que notre infortuné concitoyen ait nourri de véritables intentions meurtrières; il aurait plutôt agi, dit-elle, sous l'effet d'une cuitte ou d'une crise.

Nouvelles brèves

La police croit à un meurtre dans Dorchester

QUEBEC, (PC) — La Sûreté provinciale du Québec a intensifié son enquête, sur la foi d'informations, relatives à la disparition, le 21 mai dernier, de M. Emile Pelchat, 46 ans, cultivateur de St-Nazaire de Dorchester.

Les agents de la brigade des homicides croient être en présence d'un meurtre, a révélé un porte-parole de la Sûreté provinciale.

M. Pelchat, qui demeurait seul sur sa ferme, n'a pas été revu depuis le midi du 21 mai, quelques minutes seulement après qu'il se fut rendu chez un voisin pour lui demander un service.

L'Ontario n'appuiera pas le Québec pour l'Interpol

TORONTO, (PC) — L'Ontario ne se joindra pas au Québec dans l'organisation d'un "Interpol" canadienne, service qui serait chargé de recueillir et de coordonner les renseignements sur le crime organisé au Canada.

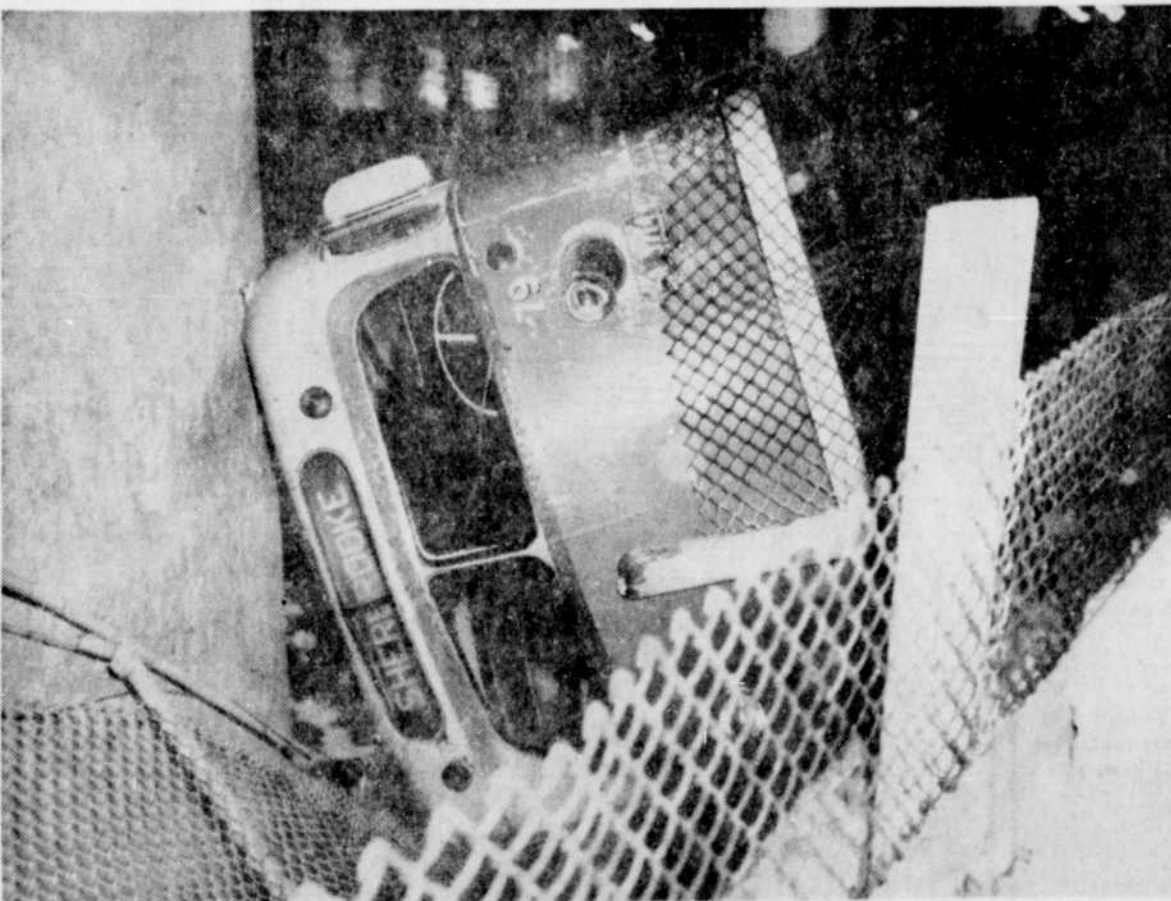
Le procureur général de l'Ontario, M. Arthur Wishart, a déclaré vendredi: "Je ne crois pas qu'il soit très bon que le Québec et l'Ontario s'aventurent seuls dans l'organisation d'un bureau de ce genre".

Incapable d'appeler au secours Vieillard brûlé à mort dans son lit d'hôpital

Deux autres défaits des Castors en Russie: bilan total du voyage: six gains — sept échecs
(voir détails en page 9)

La compagnie craint que la lourde cheminée ne s'écroule...

Un autobus s'arrête contre la cheminée de la Domtar à Windsor... Les passagers s'en tirent indemnes...



WINDSOR. — Une quinzaine de personnes se sont miraculeusement tirées indemnes d'un autobus de la compagnie Transcan qui a percute contre l'énorme cheminée de la compagnie Domtar, hier soir, à Windsor.

L'incident est survenu vers 10h.30 quand le conducteur de l'autobus (modèle 1967) a perdu le contrôle de son lourd véhicule sur la chaussée glissante de la "courbe du moulin" à Windsor, alors qu'il se rendait de Richmond à Sherbrooke.

Le conducteur, M. Marcel Drapeau, domicilié rue Albert, à Asbestos, a tenté en vain de reprendre le contrôle de son autobus, mais il était déjà trop tard.

Contre la cheminée

Le véhicule a dérapé sur plusieurs pieds avant d'accrocher la chaîne du trottoir, puis de culbuter par-dessus une clôture métallique, et enfin de tomber dans une dépression de terrain, profond de six pieds et de s'arrêter contre

la cheminée de la Domtar.

Les 15 ou 16 (selon le chauffeur) passagers de l'autobus ont tous réussi à quitter le véhicule par la porte de secours qui se trouvait alors située au-dessus de leur tête.

Selon des témoins, il s'agit presque d'un miracle si personne n'a été blessé.

Cheminée brisée

Par ailleurs, si les passagers s'en sont tirés indemnes, on craint qu'il n'en soit pas ainsi pour la cheminée de la compagnie Domtar.

Des employés l'ont examinée tard hier soir et ont interdit que l'on retire l'autobus de sa position. On craint que la cheminée n'ait été "craquée" et qu'elle ne s'effondre si l'on relève l'autobus sur ses quatre roues.

De toute façon, des ingénieurs doivent examiner attentivement la cheminée cet avant midi pour déterminer si l'autobus peut être retiré de sa position sans danger pour cette cheminée.

Deux accidents... ce matin

SHERBROOKE — Six personnes ont été blessées plus ou moins gravement, tôt ce matin, dans deux accidents survenus, l'un sur la route 22, entre Compton et Coaticook, l'autre rue King ouest, à Sherbrooke, dans une embardée spectaculaire.

Dans le premier cas, il s'agit d'une automobile qui a violemment percute l'arrière d'un camion stationné en bordure de la route. Les blessés sont MM. Serge et Jacques Duplessis et M. Roméo Boutin, tous trois de Coaticook. Un seul est demeuré hospitalisé.

Dans le second cas, c'est l'auto-patrouille du chef de police de Deauville, M. Gérard Desrosiers, qui a été coupée en deux sous la violence du choc, après avoir heurté un lampadaire de la bande médiane. M. Desrosiers, son épouse, de même que M. Noël Carrier, tous trois de Deauville, sont hospitalisés mais leur état est satisfaisant. (Voir photos en page 4).

SHERBROOKE, (AG). — Un vieillard de 73 ans a succombé à ses blessures samedi matin, moins de 24 heures après s'être infligé d'atroces brûlures dans son lit à l'hôpital d'Youville, à Sherbrooke.

La victime a été identifiée comme étant M. Camille Lafrance, 73 ans, un homme atteint de paralysie depuis une douzaine d'années et qui demeurait à Sherbrooke.

La tragédie s'est produite sous les yeux d'un autre vieillard, lui aussi paralysé, qui n'a pu intervenir pour secourir son compagnon ou, tout au moins, pour appeler de l'aide.

Allumette

Une religieuse de l'hôpital d'Youville (angle MacManamy et Belvédère) a raconté les circonstances de l'accident, qui s'est produit vendredi avant midi.

Il semble que M. Lafrance ait voulu allumer son cigare, comme il avait l'habitude de le faire lui-même, malgré sa paralysie.

On croit que l'allumette dont il s'est servi a été échappée dans son lit, puis que le cigare a été retrouvé intact près du lit.

C'est de cette façon que le feu se serait communiqué aux couvertures pour brûler gravement le vieillard, qui, à cause de son état, ne pouvait appeler de secours.

Un autre malade, qui se trouvait dans la même chambre, n'a pu intervenir lui non plus. A l'hôpital d'Youville, on semble croire que le compagnon de chambre de M. Lafrance n'était pas en état d'appeler du secours lui non plus.

Brûlures

Ce sont des employés de l'hôpital qui se trouvaient dans le corridor près de la chambre de M. Lafrance qui ont constaté l'odeur de la fumée.

On s'est aussitôt porté au secours de la victime et, devant l'état de ses blessures, on a aussitôt ordonné son transport à l'hôpital général St-Vincent-de-Paul.

A cet endroit, M. Lafrance n'a pu survivre à ses blessures puisque samedi matin, moins de 24 heures après l'accident, il rendait son dernier soupir.

Une religieuse de l'hôpital d'Youville a expliqué que la mort de M. Lafrance n'était attribuable qu'à un simple accident et qu'il n'y avait eu aucune négligence de la part de l'hôpital.

La religieuse a expliqué que des infirmières ou autres allumaient les cigares, pipes ou cigarettes des patients lorsque ceux-ci ne pouvaient eux-mêmes, mais dans le cas de M. Lafrance on n'avait pas cru bon d'agir de cette façon puisque celui-ci, depuis "toujours", allumait lui-même son cigare et qu'il n'avait jamais eu d'accident...



M. Camille Lafrance dans son lit d'hôpital...

LA TRIBUNE

pages	
14-15	annonces classées
13	Croniques
15	Décès et funérailles
6	Editorial
8	Féminine
7	Finance
16	Politique fédérale
12	Radio, TV et arts
2-3-4-5	Sherbrooke et région
9-10-11	Sports

Dans la région de Lac-Mégantic, plusieurs commissions scolaires menacent de quitter la Régionale à cause d'un "terrain" (pages régionales)

Plusieurs commissions scolaires menacent de quitter la régionale de l'Estrie à cause d'un terrain...

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Les Commissions scolaires du secteur IV de la régionale de l'Estrie se retireront de la régionale si cette dernière ne revient pas sur sa décision de choisir le terrain Cliche comme site éventuel du campus régional polyvalent qui sera érigé à Lac-Mégantic dans un avenir rapproché, dans les cadres de l'opération 55 du ministère de l'Éducation.

Les délégués des Commissions scolaires du secteur, qui s'étaient réunis hier après-midi au sous-sol de l'hôtel de ville de Lac-Mégantic, ont également demandé que le terrain Fluet soit choisi pour cette construction, de préférence au terrain Cliche, à cause des avantages évidents qu'il présente.

Délégués

Cette réunion convoquée pour faire suite à l'assemblée du comité de planification qui s'était déroulée mardi soir dernier au même endroit, groupait des délégués des Commissions scolaires de Lac-Mégantic, Woburn, Val Racine, Audet, Ste-Gertrude, St-Romain, Piopollis, Stornoway, Milan, St-Sébastien, Nantes et Marshboro. Seules les Commissions scolaires de St-Samuel et de Notre-Dame-des-Bois manquaient à l'appel.

On se souvient que la décision de la régionale en faveur du terrain Cliche a soulevé une foule de protestations dans les paroisses appartenant au secteur et à Lac-Mégantic même.

M. Jean-Paul Bédard, de Woburn, qui avait été choisi pour présider l'assemblée, a fait lecture du procès-verbal de l'assemblée de la régionale décidant du choix du terrain Cliche.

Il a ensuite invité M. Jean-Claude Gagnon, échevin de la ville de Lac-Mégantic et président du comité municipal d'adjudication, à venir présenter son point de vue sur l'affaire.

\$48,000 de plus

S'aidant de travaux préparés par les ingénieurs conseils Côté, Carignan, Lemieux et Royer, M. Gagnon a expliqué qu'il en coûterait à la ville une somme approximative de \$100,000 pour installer au terrain Cliche les services publics d'égout et d'égouts alors que la charge serait de \$52,600 au terrain Fluet. «De plus, il faut considérer certains facteurs comme le fait que le site Cliche se trouve de 51 pieds plus élevé que les réservoirs d'eau potable et que le site Fluet se trouve de 40 pieds plus bas.

«Il faut aussi considérer le fait que si le site Cliche est choisi, plus de 40 autobus scolaires devront passer par le centre de la ville, ajoutant un fardeau supplémentaire à une circulation déjà dense. On a parlé, il est vrai, de détourner la route 54 de son trajet actuel pour l'amener à traverser la Chaudière en aval du pont d'Agnès mais je ne vois pas ce projet réalisé avant une vingtaine d'années.

Opinion

«Je ne comprends pas que la régionale n'ait pas demandé au conseil de ville son opinion à ce sujet. Car en définitive, ce seront les contribuables de Lac-Mégantic qui devront assumer les augmentations de taxes nécessitées par ces travaux.

Interrogé sur les conséquences éventuelles du choix du terrain Cliche au point de vue système d'égouts, M. Gagnon a ajouté que les estimées des ingénieurs prévoyaient, à même le montant de \$100,000, de rendre l'égout jusqu'à la Chaudière. Il a ensuite déclaré qu'il faudrait envisager la construction d'une usine d'épuration ou le prolongement des égouts jusqu'à l'usine d'épuration de la rue Villeneuve.

13% seulement

M. Laurent Lemieux, de Marshboro, qui agissait comme secrétaire de l'assemblée, a alors produit des chiffres selon lesquels 13% seulement des élèves de l'extérieur qui fréquenteront la régionale arriveraient par le sud tandis que la proportion de ceux pour qui la partie nord de la ville constitue l'entrée naturelle était de 87%.

C'est alors que M. René Gagné, de Val Racine, a proposé que la résolution de la régionale donnant sa préférence au terrain Cliche soit rescindée et que l'on donne plutôt la faveur au site Fluet. Il a appuyé sa résolution sur le fait que

le choix de la régionale n'était conforme ni aux vœux ni aux intérêts des Commissions scolaires et que M. Grégoire Duquette, délégué du secteur à la régionale, avait manqué à son mandat en ne tenant pas compte des représentations des Commissions scolaires du secteur.

Interrogé par M. Jean-Marie Blais, de Lac-Mégantic, M. Lemieux a déclaré que la résolution adoptée à Sherbrooke était valide au point de vue légal, car il n'y avait ni fraude ni spéculation. M. Lemieux a cependant trouvé étrange que les Commissions scolaires concernées n'aient pas été appelées à faire connaître leur avis.

Non-sens

M. Blais a ajouté que c'était un non-sens que ce soient les délégués des autres secteurs qui aient élu le délégué du secteur IV à la régionale. Un vote unanime a été pris pour approuver la résolution de M. Gagné, un seul délégué s'abstenant de voter.

M. Jean-Paul Grenier, de Piopollis, a proposé que les Commissions scolaires se retirent de la régionale si leurs protestations n'étaient pas écoutées. La résolution a aussi obtenu un appui unanime.

M. Paul-Emile Dion, de St-Sébastien, est allé encore plus loin en proposant un vote de non-confiance au délégué du secteur, M. Duquette, et en exigeant sa démission immédiate.

Suite à la réorganisation du service de police et à l'existence de "Veritas"...

Deux anciens maires de Magog blâment l'administration du maire Gérard Laurendeau

MAGOG, (par Jean-Pierre Lacasse) — Interrogé hier après-midi au sujet de la réorganisation du département de police de la ville de Magog, l'ex-maire Ernest Simard a révélé à La Tribune qu'il était entièrement en faveur de la réorganisation, que cette

mesure était souhaitable et nécessaire mais qu'il désapprouvait totalement la façon dont elle est pratiquée à cause du favoritisme, qui en fait une véritable tour de Babel.

Quant à "Presse Libre" et son auteur "Veritas", M. Simard a soutenu que ce pamphlet a raison en ce sens, qu'il dévoile la vérité sur l'administration municipale et qu'il est le seul journal qui ose dire la vérité sur le sujet.

M. Simard a déclaré que les troubles les plus importants à Magog dépendent de l'administration municipale. Il a ajouté même que le secrétaire-trésorier (M. Jean-Paul Lange) serait le premier à avoir provoqué ces troubles. «Ce dernier avait été choisi par le conseiller Standish alors que j'étais hospitalisé; je le crois

honnête et je ne doute pas de son intégrité, mais il est un peu bavard», de préciser l'ex-maire de Magog.

Police

«En ce qui concerne les troubles au département de police, ils ont débuté avec le veto sur les comptes de téléphone pour se continuer avec le problème de l'annulation de billets. Il y a déjà eu enquête au poste, par le passé, et une enquête a également été demandée sur l'administration municipale alors que 180 propriétaires avaient signé une requête pour l'exiger. Le "résultat: on a délé-

gué des enquêteurs fantômes. J'ai toujours gouverné avec une certaine difficulté, à cause de l'opposition en sourdine directe ou indirecte dont j'étais la cible», de commenter en terminant, celui qui fut maire de la ville de Magog en 1951 et 1962.

Autre version

Un autre ex-maire de Magog, M. Maurice Thérault, a été moins loquace que M. Simard, en se limitant à deux phrases: «Nous assistons tout simplement au dégonflement du renouveau (allusion au slogan du maire actuel). Il faut être qualifié pour chambarder ou rénover.»



M. Ernest Simard



M. Maurice Thérault

Le maire de Windsor donne la réplique au maire de Sherbrooke

L'individualisme en administration municipale doit disparaître dans les Cantons de l'Est...

WINDSOR, (AT) — A la suite de la déclaration du maire Nadeau de convoquer une conférence Sherbrooke-Québec sur la décentralisation industrielle, le maire Lewis Craig, de Windsor, fait cette déclaration: «L'individualisme municipal se doit de disparaître

dans les Cantons de l'Est. On a déjà assez tiré la couverture, chacun de son côté.» M. Craig a suggéré la convocation d'une conférence entre tous les maires des municipalités importantes des Cantons de l'Est avant cette conférence Sherbrooke-Québec.

Sherbrooke, «le» centre nonchalant son intention de renouer les liens de la municipalité de l'industrie du Québec pour envisager une politique de décentralisation industrielle qui favorise Sherbrooke, et par là, les Cantons de l'Est.

«Il serait prétentieux et aveugle, a déclaré le maire Craig, de ne pas admettre que Sherbrooke est le pôle d'attraction

et avantages qu'une conférence soit tenue entre tous les maires des municipalités importantes des Cantons de l'Est. Sherbrooke est bien le centre: on le dit à juste titre la "Reine des Cantons de l'Est"; mais une telle conférence entre ces municipalités permettrait à toutes et chacune, Sherbrooke incluse, de coordonner toutes les forces tout en sauvegardant la souveraineté des municipalités moins importantes que Sherbrooke».

Un appui à Sherbrooke Selon la déclaration de M. Craig, une telle conférence antérieure à celle annoncée par le maire de Sherbrooke permettrait d'examiner les problèmes communs aux municipalités des Cantons de l'Est et de donner appui à Sherbrooke dans ses revendications.

«Il est un fait que la venue d'industries dans notre région serait un avantage pour la région tout entière. Et pour ce, devant la décentralisation industrielle, toute la région des Cantons de l'Est devrait faire bloc. Comme effets seconds, cette conférence entre les municipalités permettrait à tous les maires de l'Estrie de porter une attention partagée à



M. Lewis Craig

portun et avantages qu'une conférence soit tenue entre tous les maires des municipalités importantes des Cantons de l'Est. Sherbrooke est bien le centre: on le dit à juste titre la "Reine des Cantons de l'Est"; mais une telle conférence entre ces municipalités permettrait à toutes et chacune, Sherbrooke incluse, de coordonner toutes les forces tout en sauvegardant la souveraineté des municipalités moins importantes que Sherbrooke».

Un appui à Sherbrooke Selon la déclaration de M. Craig, une telle conférence antérieure à celle annoncée par le maire de Sherbrooke permettrait d'examiner les problèmes communs aux municipalités des Cantons de l'Est et de donner appui à Sherbrooke dans ses revendications.

«Il est un fait que la venue d'industries dans notre région serait un avantage pour la région tout entière. Et pour ce, devant la décentralisation industrielle, toute la région des Cantons de l'Est devrait faire bloc. Comme effets seconds, cette conférence entre les municipalités permettrait à tous les maires de l'Estrie de porter une attention partagée à

Carrières et Professions

Chaque jour, votre quotidien La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emploi concernant les professionnels, les hommes de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement

569-9331

CONTROLE de PRODUCTION

Par suite de notre expansion continue, nous sommes à la recherche d'un jeune homme ambitieux intéressé dans le contrôle de production.

Nous sommes aussi à la recherche d'une DACTYLOGRAPHIE compétente dans les chiffres.

Ecrire en mentionnant instruction et expérience à:

Gérant du personnel,
B. F. Goodrich Canada Ltd.,
Cellular Products Division,
Waterville, Qué.



STEINBERG

Steinberg vous offre un emploi,
Il vous offre un avenir prometteur.

Des emplois réguliers ou à temps partiel
sont disponibles dans notre nouveau
Supermarché de Sherbrooke.

HOMMES

COMMIS JUNIORS

Si vous êtes âgé de 16 à 20 ans et avez complété une 9e année ou l'équivalent, Steinberg Limitée vous offre la réelle possibilité d'une carrière avantageuse dans ses Supermarchés. Vous débutez à titre de commis junior (emballer) dans notre département du service avec un bon salaire. Si vous montrez des aptitudes et de l'initiative, nous vous formerons afin d'accéder à des postes seniors.

COMMIS

Des emplois sont aussi disponibles dans les rayons d'épicerie et de fruits et légumes. Le travail est intéressant, le salaire excellent et les possibilités d'avancement sont considérables. Expérience préférable, mais non nécessaire.

BOUCHERS

Notre expansion continue offre de nouvelles possibilités d'emploi dans le département des viandes. Si vous êtes un boucher avec expérience, vous aurez dans nos Supermarchés des postes intéressants et des possibilités d'avancement rapide. Nous exigeons une 9e année ou l'équivalent et nous payons de bons salaires.

FEMMES

CAISSIÈRES

Filles ou femmes mariées, si vous aimez rencontrer le public et êtes âgées d'au moins 18 ans, joignez-vous à notre compagnie comme caissière. Aucune expérience n'est exigée. Les candidates reçoivent plein salaire pendant l'entraînement.

EMPAQUETEUSES

Des emplois d'empaqueteuse sont présentement disponibles dans notre nouveau Supermarché. Les candidates travailleront dans le département des fruits et légumes ou dans le rayon des viandes.

Venez rencontrer les représentants de
Steinberg Limitée du 17 au 26 janvier
(samedi et dimanche exceptés)

au: Service National de Placement
299, rue Olivier
Sherbrooke, Québec.

NOUVEAU NOUVEAU
Ouvert tous les soirs
25, Grandes Fourches
TEL.: 569-3717
STATION DE SERVICE MARCEL DUMAS

1966 RAMBLER 1966

EASTERN MOTORS LTD
2222, RUE KING OUEST, SHERBROOKE — TEL.: 569-3604

MOTEURS • GÉNÉRATEURS
TRANSFORMATEURS • RÉGULATEURS
NEUFS-REMIS AU POINT

service

RÉPARATIONS • REBOBINAGE • BOBINES
COMMUTATEURS • CONSEILS EN GÉNIE

THOMSON ELECTRICAL WORKS LTD.
QUÉBEC • MONTRÉAL • SHERBROOKE
Une compagnie canadienne au service de l'industrie depuis 1893

SUIVEZ LA FOULE!
... et PROFITEZ VOUS AUSSI de la GRANDE VENTE À UN SOU

Mozart

La meteo...

Voici les prévisions de la météo:

Régions de la Mauricie, du Lac-St-Jean et des Laurentides, nuageux, avec neige. Un peu de pluie verglaçante dans les secteurs élevés du Lac-St-Jean. Plus doux. Vent du nord-ouest de 20 milles. Minimums et maximums à Ste-Agathe, 5 et 25; à La Tuque et à Chicoutimi, 10 et 25.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Cantons de l'Est et de Québec, nuageux, avec périodes de temps clair et légères chutes de neige. Plus doux. Vent de l'ouest de 25 milles. Minimums et maximums à Montréal, à Ottawa et à Québec, 5 et 25; à Sherbrooke, zéro et 25.

Régions de Baie-Comeau et de Sept-Îles, nuageux avec légères chutes de neige. Doux. Vent du nord de 25 milles, avec bourrasques. Minimums et maximums à Baie-Comeau et à Sept-Îles, 30 et 35.

Régions de Rimouski et de Gaspé, nuageux, neige occasionnelle ce matin et légères chutes de neige cet après-midi. Doux. Vent du nord-ouest de 25 milles.

CÈDRE DEMANDÉ IMMÉDIATEMENT

10,000 cordes — 50 po. de longueur

CANADIAN SNOW FENCE LTD.
567-7711 — SHERBROOKE

LENTILLES CORNEENNES

(verres de contact)

DOCTEUR

JEAN-PAUL BLOUIN

Optométriste

Pour rendez-vous, Tél.: 569-1886
92 nord, rue Wellington
Sherbrooke.



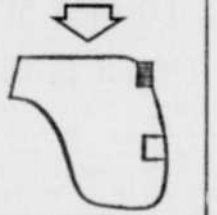
M. C.E. HEON

vous invite à
comparer

LE NOUVEL APPAREIL
AUDITIF

ACOUSTICON
GOLDEN HEART

Placez votre appareil auditif actuel sur le croquis ci-joint du nouveau modèle "derrière-oreille" "SPEC-TRA", et COMPAREZ LA DIMENSION!



* Minime * Mais puissant
* Utilisant les plus nouveaux Transistors "Silicon" à consommation minime.
* Garantissant une plus longue vie aux piles

Maintenant que vous avez comparé la dimension, venez aujourd'hui et essayez-le pour une meilleure ouïe.

Absolument sans obligation

Acousticon

CENTRE D'APPAREILS
AUDITIFS A.B.C.D.

422 Sud, 7e Avenue
Sherbrooke — Tél.: 569-2348

C. E. HEON, prop.



"HOT-DOG"

Federal

...mm délicieux!

FEDERAL PACKING INC.
Magog, Qué.

GÉRANT DEMANDÉ

Compagnie d'assurance-vie et maladie ayant plus d'un billion d'affaires en vigueur, succursale à Sherbrooke depuis 45 ans; avec 14 représentants, à la suite du décès de son gérant, désire engager remplaçant, de préférence bilingue.

Pour obtenir entrevue, écrire à Casier 88, La Tribune, donnant vos qualifications et expérience—strictement confidentiel.



INSCRIPTION. — Pour être admis à la maison St-Georges il faut s'inscrire. Le frère Camille, directeur de la maison, discute ci-haut avec une personne qui a été accueillie. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

En 1965, 1,634 personnes y ont trouvé refuge

Générosité, charité et amour du prochain caractérisent la Maison Saint-Georges

par René Roseberry

SHERBROOKE — Des sans-le-sou, des "robineux", des voyageurs sur le pouce, des malades, des sans-travail, des sans-famille, il y en a eu 1,634 qui au cours de l'année 1965 ont trouvé refuge à la Maison St-Georges, 433 rue Marquette, à Sherbrooke.

Ils arrivent à toute heure de la nuit et du jour. Poussiéreux, la barbe longue, affamés et parfois en état d'ébriété, ils demandent le gîte et la nourriture.

Le lendemain ou quelques jours après, ils repartent à la recherche d'un emploi, d'une bouteille de "robine". D'autres partiront sans but, vides de tout idéal et de toute ambition. Ne pas avoir froid, manger et pouvoir dormir constituent leurs principales préoccupations, quand ce n'est pas l'alcool. Ces gens reviennent quelques semaines plus tard, l'an prochain, mais toujours dans le même état.

La majorité ont dépassé la trentaine. Quelques-uns sont des "permanents" de la Maison St-Georges qui les héberge presque à l'année longue. Sans famille, sans argent, souvent malades, la Maison St-Georges est leur dernier refuge avant de mourir.

La Maison St-Georges est aussi l'abri de gens de la recherche d'un emploi, de gens qui ont la porte de la Maison St-Georges pour avoir un lit pour la nuit et un déjeuner le lendemain.

Mais pour la majorité des "clients" de la Maison St-Georges, la pauvreté est le trait commun.

C'est cela

La Maison St-Georges, de Sherbrooke, ce n'est rien d'autre que cela. Un endroit où s'exerce la générosité, la charité et l'amour du prochain de deux frères de la Congrégation des frères hospitaliers St-Jean-de-Dieu.

Le directeur, le frère Camille, vous explique sans prétention que la Maison St-Georges est là pour venir en aide à ces gens qui sont dans le besoin. "C'est le but de la Maison St-Georges", a-t-il dit lorsque nous avons visité l'endroit.

Existence

Le Frère Camille a également entendu parler des rumeurs voulant que la Maison St-Georges soit appelée à disparaître prochainement.

Il confirme qu'il en a été question à la maison mère de la Congrégation, à Montréal. Lui et le frère Polycarpe resteront là tant et aussi longtemps qu'ils en recevront l'ordre.

Mais Frère Camille, croyez-vous la

Maison St-Georges comme nécessaire à Sherbrooke?

— "Il n'y a pas de doute", a-t-il répondu. Et le frère d'expliquer que la Maison accueille plus de 1,500 personnes en moyenne par année.

Actuellement, l'existence de la Maison St-Georges est assurée par des subventions de Caritas-Sherbrooke et de la cité, et par des dons de particuliers.

Dortoir

Pour avoir une idée plus exacte de la réalité, il faut visiter la maison elle-même: trois étages où sont répartis les différents services.

Au premier, on trouve le salon, les bureaux, la cuisine, le réfectoire. Le deuxième est en grande partie occupé par la chapelle.

Le dortoir contenant une quarantaine de lits alignés en rangées serrées occupe le troisième.

En nous faisant visiter les lieux au photographe et moi, le frère Camille a expliqué que toutes les personnes qui prennent un repas ou dorment à la Maison St-Georges doivent s'inscrire.

D'autres formalités indispensables comme la douche et les lavements de pieds font aussi partie de la procédure. Les pyjamas sont fournis gratuitement aux personnes accueillies.

Les statistiques

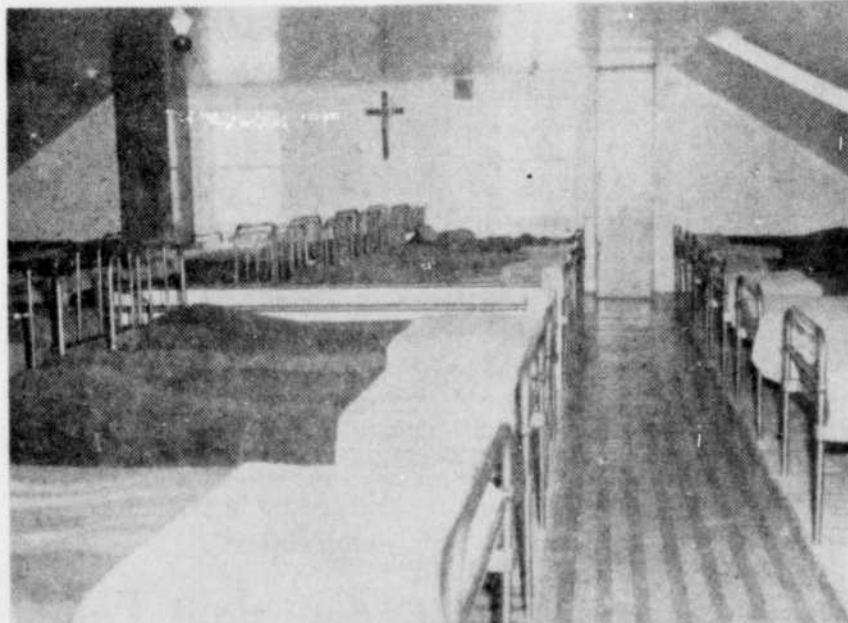
La Maison St-Georges a été fondée en 1955 par la Congrégation des frères hospitaliers St-Jean-de-Dieu, à la demande même de l'Archevêque de Sherbrooke, Mgr Georges Cabana.

En plus de recevoir et d'héberger les gens, le frère Camille s'occupe également de trouver de l'emploi à ceux qui s'adressent à lui. "Mais, dit-il, ce ne sont pas des gens qui gardent un travail longtemps".

La Maison St-Georges n'a pas besoin de publicité pour s'assurer des clients. Au cours de l'année 1965, elle a admis 1,634 personnes, servi 20,989 repas. Un total de 6,525 couchers ont été enregistrés.

Majorité

La majorité des personnes qui sont reçues à la Maison St-Georges sont dans la trentaine. La répartition est la suivante: moins de 20 ans, 279; de 21 à 35 ans, 541; de 36 à 50 ans, 515; et de 51 ans et plus, 299. Sur les 1,634 admissions, un total de 1,388 personnes ont déclaré "journalier" comme occupation. La provenance est la suivante: 560, de Sherbrooke et 1,074 de l'extérieur. Il en vient des Etats-Unis, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Manitoba, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Québec.



DORTOIR. — Le soir venu, il y aura une bonne vingtaine de personnes pour occuper ces lits. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Pour les régionales de l'Estrie, Meilleur et Missisquoi

Création d'une fédération des enseignants?

SHERBROOKE, (RR) — Les associations d'enseignants des territoires des régionales de l'Estrie, Meilleur et Missisquoi projettent actuellement de se grouper en fédération.

Les représentants de ces trois syndicats qui groupent environ 3,500 enseignants viennent en effet de tenir une réunion à Magog en vue de mettre cette fédération sur pied.

Comité

Le secrétaire de l'Association des enseignants de l'Estrie, M. Clermont Dominique, qui a assisté à cette réunion, a précisé qu'un comité spécial a été formé pour étudier les structures de cette fédération. La réunion au sommet des trois associations d'enseignants par une fédération semble avoir été rendue nécessaire par la formation des

régionales. Les structures diocésaines ont été abandonnées.

Rapport

Les représentants des associations de l'Estrie, Meilleur et Missisquoi se rencontreront à nouveau le 24 janvier courant, à 7h30, à l'édifice syndical du textile, à Magog. Les membres du comité spécial feront leur rapport au cours de cette assemblée.

Selon une enquête du service social de la régionale de l'Estrie Accès au cours secondaire presque impossible pour une famille moyenne

Fontaine lumineuse dans la rivière Magog

Choix définitif du site du futur monument de la Confédération

par Denis Brault

SHERBROOKE — Le choix du site du futur monument commémoratif du centenaire de la Confédération canadienne à Sherbrooke, a été définitivement fait samedi après-midi. Il s'agit d'une fontaine lumineuse d'une hauteur de 100 pieds et dont le jet d'eau principal s'élèvera à plus de 300 pieds dans les airs.

Cette fontaine sera donc située dans la rivière Magog, dans l'axe de la rue King ouest, non loin de la base que produit la rivière Magog aux environs du pont près de la manufacture Paton.

Point de mire

De ce site, la fontaine sera visible du parc Jacques-Cartier et des abords immédiats de la rivière.

De plus, le fait de l'escarpement de la rive nord et la topographie générale du quartier ouest et des quartiers environnants permettent de se rendre compte que cet

te fontaine sera visible de plusieurs endroits de la cité et des environs, particulièrement du promontoire de la Croix lumineuse, sur le mont Bellevue.

Travaux

Au cours des mois qui vont suivre, utilisant la glace pour asseoir leur outillage, les ingénieurs vont sonder la nature du fond de la rivière, de façon à prévoir l'ampoules des travaux qui devront y être exécutés pour faire les fondements de cette fontaine.

Ce monument devra être complété pour l'inauguration qui aura lieu le 1er juillet 1967.

Coût

Il s'agit là d'un projet de l'ordre de \$185,000 et les plans de ce monument ont été préparés par le bureau d'architectes Audet, Tremblay et Audet, de Sherbrooke.

Les travaux d'hydraulique et de structure sont sous la responsabilité de l'ingénieur Jacques Lemieux, de Sherbrooke, et l'éclairage a été confié aux ingénieurs - conseils Brissou et Latendresse, de Sherbrooke.



MONUMENT COMMÉMORATIF. — Sous un froid intense et un vent glacial, diverses personnalités de Sherbrooke se sont rendues sur la glace de la rivière Magog, samedi après-midi, pour choisir le site de la fontaine lumineuse qu'on élèvera en tant que monument commémoratif pour Sherbrooke, en vue de souligner le Centenaire de la Confédération. Comme on le voit, il sera situé au centre de la rivière dans l'axe de la rue King ouest, non loin du pont Montcalm. De gauche à droite, M. Denis Tremblay, architecte, Me Carrier Fortin, député de Sherbrooke et ministre du Travail, Me Armand Nadeau, maire de la cité et M. Jacques Lemieux, ingénieur. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

L'adoption de normes différentes amènerait beaucoup de confusion

(Carrier Fortin)

Enquête menée par le Centre d'action familiale

Sur 180 couples, 90% en faveur du système Henripin

SHERBROOKE — Une enquête menée auprès de 180 couples de Sherbrooke et des villes environnantes, par le Centre d'action familiale de Sherbrooke, révèle que 90 p.c. de ceux qui ont répondu, se sont montrés favorables au système Henripin d'allocations familiales.

On sait que, récemment, le nouveau ministre de la Famille et du Bien-être social, M. René Lévesque, a annoncé son intention d'apporter des changements aux systèmes actuels des allocations familiales, lui préférant le système tel que proposé par le professeur Jacques Henripin, de l'Université de Montréal.

Ce dernier système prône une autre répartition des subsides. Le premier enfant ne recevrait pas d'aide mais par contre un montant supplémentaire serait octroyé à partir du deuxième enfant. Ce système a l'avantage de venir en aide de façon plus adéquate aux familles qui ont de lourdes charges.

On sait que, récemment, le nouveau ministre de la Famille et du Bien-être social, M. René Lévesque, a annoncé son intention d'apporter des changements aux systèmes actuels des allocations familiales, lui préférant le système tel que proposé par le professeur Jacques Henripin, de l'Université de Montréal.

Ce dernier système prône une autre répartition des subsides. Le premier enfant ne recevrait pas d'aide mais par contre un montant supplémentaire serait octroyé à partir du deuxième enfant. Ce système a l'avantage de venir en aide de façon plus adéquate aux familles qui ont de lourdes charges.

On sait que, récemment, le nouveau ministre de la Famille et du Bien-être social, M. René Lévesque, a annoncé son intention d'apporter des changements aux systèmes actuels des allocations familiales, lui préférant le système tel que proposé par le professeur Jacques Henripin, de l'Université de Montréal.

Ce dernier système prône une autre répartition des subsides. Le premier enfant ne recevrait pas d'aide mais par contre un montant supplémentaire serait octroyé à partir du deuxième enfant. Ce système a l'avantage de venir en aide de façon plus adéquate aux familles qui ont de lourdes charges.

On sait que, récemment, le nouveau ministre de la Famille et du Bien-être social, M. René Lévesque, a annoncé son intention d'apporter des changements aux systèmes actuels des allocations familiales, lui préférant le système tel que proposé par le professeur Jacques Henripin, de l'Université de Montréal.

Ce dernier système prône une autre répartition des subsides. Le premier enfant ne recevrait pas d'aide mais par contre un montant supplémentaire serait octroyé à partir du deuxième enfant. Ce système a l'avantage de venir en aide de façon plus adéquate aux familles qui ont de lourdes charges.

SHERBROOKE, (DB) —

"Le résultat le plus concret de la conférence fédérale - provinciale des ministres du Travail, a été la proposition de la révision complète des structures de la participation du Canada aux conférences internationales du BIT (Bureau international du travail)."

C'est là l'opinion émise par Me Carrier Fortin, ministre du Travail au Québec et député de Sherbrooke, au cours d'une conférence de presse donnée en fin de semaine, à Sherbrooke.

Mémoire

Le ministère du Travail du Québec entend présenter bientôt un mémoire à ce sujet, au gouvernement fédéral.

Trois questions principales étaient à l'ordre du jour lors de cette conférence fédérale - provinciale, à savoir: 1) la sécurité industrielle, 2) la participation du Canada au BIT, 3) les normes du travail au Canada.

Loi

Quant aux premier et troisième points, le gouvernement fédéral entend légiférer à leur sujet prochainement.

Danger

Toutefois, le ministre Fortin a précisé qu'il lui semblait dangereux que le fédéral adopte vis-à-vis d'eux, des normes différentes de celles des provinces, ce qui ne manquerait pas d'amener beaucoup de confusion.

Par Yvon Rousseau

SHERBROOKE — Pour la famille moyenne, urbaine ou rurale, l'accès aux études secondaires est très onéreux. Pour la famille indigente, cet accès aux études secondaires ou supérieures est presque impossible, car elle n'a pas les revenus suffisants, qui permettraient à ses enfants des examens médicaux, visuels et dentaires nécessaires à un rendement scolaire normal.

Telles sont les conclusions d'une enquête menée par M. André J. Hamel, du service social scolaire de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, à la demande du Conseil supérieur de la Famille, qui cherche à prouver la nécessité d'améliorer les futures de la situation.

Puis le rapport de M. Hamel ajoute que la famille indigente ne peut, non plus, se nourrir de façon substantielle, ce qui apporte inévitablement une répercussion directe sur le rendement scolaire des enfants.

Cette famille est bien souvent en l'obligation de retirer l'enfant de l'école, vers l'âge de 14, 15 ou 16 ans, afin qu'il apporte une aide financière directe aux divers besoins de sa famille.

Puis le rapport ajoute que cette famille ne peut plus, malgré la gratuité des cours, des manuels et du transport, payer le coût des fournitures scolaires (carnets, crayons, feuilles spéciales, etc.) essentielles au travail scolaire des enfants.

Enfin, précise M. Hamel, elle ne peut plus habiller ses enfants convenablement, d'où rhumes et gripes, etc., occasionnant des absences scolaires, lesquelles produisent un retard dans les études et, par voie de conséquence, un désintéressement progressif de l'école, qui conduit l'enfant sur le marché du travail à un âge précoce et sans la préparation la plus élémentaire.

Les allocations

Pour ce qui est des allocations familiales, des pensions des mères nécessiteuses, aux invalides, aux accidentés de travail, elles sont, dans leur ensemble, d'un niveau tellement inférieur, conduit le rapport, qu'elles ne rencontrent même pas les dépenses minima d'une vie humaine décente. Comment alors se surprendre que des enfants de familles moyennes, urbaines ou rurales, et d'avantage ceux de familles indigentes se désintéressent complètement de l'école et ne désirent qu'une chose: "Gagner de l'argent".

Des efforts

Des efforts louables ont été faits, de souligner le rapport de M. Hamel, et il continue de se faire un travail très constructif, mais une chose demeure certaine, c'est qu'il reste encore beaucoup à accomplir.

Depuis septembre, la Commission scolaire régionale de l'Estrie a payé la somme de \$659.19 en fournitures scolaires pour les enfants des familles indigentes. Ce montant sera dépassé de beaucoup, à la fin de la présente année scolaire.

Faits divers

Explosion dans un magasin de la Wellington

SHERBROOKE. — Une explosion qui a heureusement causé peu de dommages, s'est produite à l'établissement Lévesque Limitée dans la chambre aux fournitures. L'accident a été de peu de conséquence et on n'a pas même jugé à propos d'appeler les pompiers. Il y eut quelques dégâts par la fumée. Le feu courait après l'huile sur le plancher!



AUTO-TAXI. — Cette auto-taxi, propriété et conduite par M. Gérard Roy, de Sherbrooke, est entrée en collision avec une autre voiture à quelques milles de Sherbrooke, en direction d'Ascot Corner, au début de la soirée de samedi. M. Roy a été hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke à la suite de cet accident. Son état est satisfaisant. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Six blessés dans la collision de 2 autos

SHERBROOKE. — Six personnes ont été blessées dans un grave accident de la circulation survenu samedi soir vers 7 h 30, route no 1, à quelques milles de Sherbrooke en direction d'Ascot Corner.

L'un des blessés est M. Gérard Roy, 908 rue Carmen, Sherbrooke, propriétaire d'une auto-taxi. Il était seul dans son véhicule au moment de l'accident.

Ce dernier a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke par les ambulanciers de la maison Brien; il souffre d'un choc nerveux, d'un traumatisme au thorax et de lacerations à une main.

Autres blessés

Cinq autres personnes qui prenaient place dans l'autre voiture ont également été blessées et transportées à l'hôpital St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke par les ambulanciers Brien.

Il s'agit du conducteur, M. Roger Gagnon, RR. no 3 à Disraeli, qui souffre de lacerations au front; Mme Roger Gagnon, Madeleine Gagnon, leur fille, Thérèse Gagnon, 16 ans: ces dernières ont reçu les premiers soins à l'hôpital; M. Ronald Côté, 23 ans, a eu des coupures aux lèvres; M. M. Ronald Côté était également dans le véhicule, mais elle n'a pas été blessée.

Collision frontale

Les deux automobiles se sont heurtées à l'entrée de l'ancien chemin vers Ascot.

Les deux autos sont considérées comme des pertes complètes.



CINQ BLESSÉS. — Cinq des six passagers qui prenaient place dans cette voiture ont été blessés dans un accident de la circulation survenu samedi soir entre Sherbrooke et Ascot Corner. Cette voiture était conduite par M. Roger Gagnon, de Disraeli. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

SHERBROOKE, LUNDI, 17 JANVIER 1966

Projet du type "révolutionnaire"

L'architecte Richard Geoffroy préparera les plans et devis des deux nouvelles écoles élémentaires d'Asbestos



LA POLICE ENQUÊTE ACTUELLEMENT. — Dans la nuit de vendredi à samedi dernier, un ou des vandales se sont attaqués à une statue de l'Enfant-Jésus, dans la crèche, face à l'hôtel de ville. Le détective Jean-M. Scott, de la Sûreté municipale, montre ici les restes de la statue, seulement la tête. Une enquête est ouverte. (Photo La Tribune, par J. Alphonse Gagné)

La police ouvre une enquête

Des vandales saccagent la crèche face à l'hôtel de ville

VICTORIAVILLE, (JAG) — Des vandales se sont attaqués à la crèche face à l'hôtel de ville de Victoriaville. La statue de l'Enfant Jésus a été cassée et on n'a retrouvé sur les lieux que la tête, la balance du corps de la statue n'est plus.

Selon les constatations faites par des policiers de la Sûreté municipale, les auteurs de ce geste disgracieux et même grave n'ont cependant laissé aucune autre trace et l'argent dans le tronc était encore là. Le vol n'était donc pas le motif de ce geste.

Tôt, samedi matin

C'est un passant qui rapporta le tout à la Sûreté municipale, tôt samedi matin. La Sûreté municipale demande aux personnes qui auraient des détails à fournir sur ce geste de communiquer immédiatement.

Une enquête a été ouverte et le détective Jean-Marie Scott dirige les recherches.

Le P. Richard nommé supérieur provincial des Montfortains

NICOLET. — Le P. Jean-Paul Richard, Montfortain, qui était supérieur et maître des novices, au noviciat des Pères Montfortains, à Nicolet, vient d'être nommé supérieur provincial de sa communauté pour un terme de six ans renouvelable.

Le Père Richard est né en 1926 et il a été ordonné prêtre en 1953.

Il résidera dorénavant à la maison provinciale, rue Sterling, à Montréal.

Abonnez-vous à La Tribune

Importante nouvelle... Les dividendes de La Mutual Life du Canada augmentent encore!

Les dividendes qui seront versés aux détenteurs de polices ordinaires atteindront cette année \$19,700,000, soit \$1,450,000 de plus qu'en 1965.

En outre, le taux d'intérêt payé sur les dividendes accumulés est porté à 5.1%.

En treize ans, c'est la onzième augmentation de dividendes que La Mutual Life du Canada accorde à ses assurés: ce qui reflète

le dynamisme et la sagesse de l'administration de la Compagnie.

Si vous n'êtes déjà assuré à La Mutual Life du Canada, vous êtes invité à le devenir. Vous pourriez ainsi, tout en partageant ses succès, vous procurer à prix modique l'assurance-vie qui répondra à vos besoins. Consultez donc le représentant Mutual Life du Canada.

La Mutual Life

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA
FONDÉE EN 1866 / RÈGLE SOCIAL WATERLOO, ONT.



ML-44-4P

SUCCURSALE A SHERBROOKE: 1432 OUEST, RUE KING, TEL.: 569-6328

ASBESTOS, (JD) — La Commission scolaire catholique d'Asbestos s'est assurée les services de l'architecte Richard Geoffroy pour préparer les plans et devis des deux nouvelles écoles élémentaires à être érigées à Asbestos.

M. Geoffroy a déjà soumis un projet du type "révolutionnaire", soit une bâtisse en rond. Les commissaires ont paru emballés par cette réalisation. L'architecte Geoffroy est le même qui a dessiné les plans de l'école secondaire Ste-Elisabeth.

Les nouvelles écoles seront construites, l'une le long du boulevard St-Luc, entre les rues Panneton et Laurier, et

la seconde, sur le lot 80 offert par la compagnie Canadian Johns-Manville et situé sur la rue Coulston, près St-Luc.

Estimation

Par ailleurs, on sait qu'un litige oppose au moins huit propriétaires de résidences privées sises entre les rues Panneton et Laurier et les commissaires. Ces derniers ont

confié à la firme d'estimateurs professionnels, Guertin, Le-roux & Associés le soin de procéder à l'estimation définitive des propriétés et de déterminer l'indemnité à offrir relativement à l'expropriation.

M. Armand St-Pierre, arpenteur-géomètre, a d'autre part été engagé pour procéder à l'arpentage et préparer les plans et descriptions.

Dans le comté de Compton... aux prochaines élections provinciales

M. Roland Brousseau invité à représenter le parti libéral

EAST ANGUS, (GP) — Une délégation venant de Cookshire, Scottsboro, La Patrie, Bury, St-Isidore, East-Herford, Ste-Edwidge, Paquetteville, Sawyerville, Martinville, Johnville, St-Malo et Gould, s'est rendue à la demeure de M. Roland Brousseau, d'East Angus, pour lui faire accepter la candidature libérale du comté de Compton au provincial.

M. Louis Laprise, de Scottsboro, s'est fait le porte-parole du groupe pour expliquer à M. Roland Brousseau et à la nombreuse délégation que c'était à la suite d'une enquête sérieuse menée à travers le comté de Compton, et qui favorise presque unanimement la candidature de M. Brousseau, que la délégation avait décidé d'offrir cette dernière candidature à M. Brousseau.

M. Brousseau

"Je vous souhaite la bienvenue et je vous remercie de la confiance que vous me témoignez. En poursuivant son allocution à la délégation, M. Brousseau a dit: "Je suis toujours prêt à servir mes concitoyens de Compton, mais il m'est impossible pour le moment d'accepter définitivement cette responsabilité, sans terminer un travail qui s'impose avant d'entreprendre une campagne électorale; je vous invite donc à étudier la situation du parti libéral dans le comté".

Unir les forces

M. Brousseau invita ses partisans à travailler d'abord à l'unité, en le faisant avec tact

et diplomatie afin d'entreprendre la prochaine campagne électorale dans l'harmonie des forces libérales.

"La légère discussion, de continuer M. Brousseau, qui subsiste pourrait être facilement réglée si les personnes en cours voulaient accepter d'étudier la situation dans le meilleur intérêt de la population du comté qui ne peut plus supporter d'être dans l'opposition."

M. Brousseau expliqua par la suite les désavantages pour un comté d'être dans l'opposition et la responsabilité des organisateurs libéraux de travailler à sortir de l'opposition. "Il faut à tout prix que le candidat et l'organisateur inspirent confiance à l'électorat et, pour ce faire, il faut des organisateurs honnêtes, sincères, et prêt à travailler avec ardeur pour sortir le comté de l'opposition afin de faire profiter tous les électeurs des avantages du pouvoir."

"Il ajouta que si le comté n'a pas reçu sa part de travaux de voirie, de travaux publics et autres, ce n'est pas dû au gouvernement qui tient à partager équitablement tous les avantages au pouvoir ou dans l'opposition."

Responsabilité de M. Gosselin

"La situation de notre comté est particulière et est uniquement due au fait que le député actuel n'a jamais proposé de projets à être réalisés dans le comté."

Il expliqua l'attitude de M. Gosselin à la Chambre et dans ses contacts avec les ministres.

tres: "insultes, attitudes arrogantes, critiques mal fondées, travaillant beaucoup plus à se faire détester qu'à obtenir de l'argent du gouvernement."

Après l'allocution de M. Brousseau, l'organisateur en chef, M. Louis Laprise, assura tous les partisans qu'il poursuivrait son travail pour convaincre M. Brousseau d'accepter. Il affirma avoir visité tous les villages du comté et qu'il ne fait aucun doute que c'est M. Brousseau qu'on veut. "M. Brousseau jouit d'une très grande popularité dans sa ville et la majorité qu'il a obtenue au dernier scrutin prouve qu'il est préféré à M. Gosselin dans East Angus."

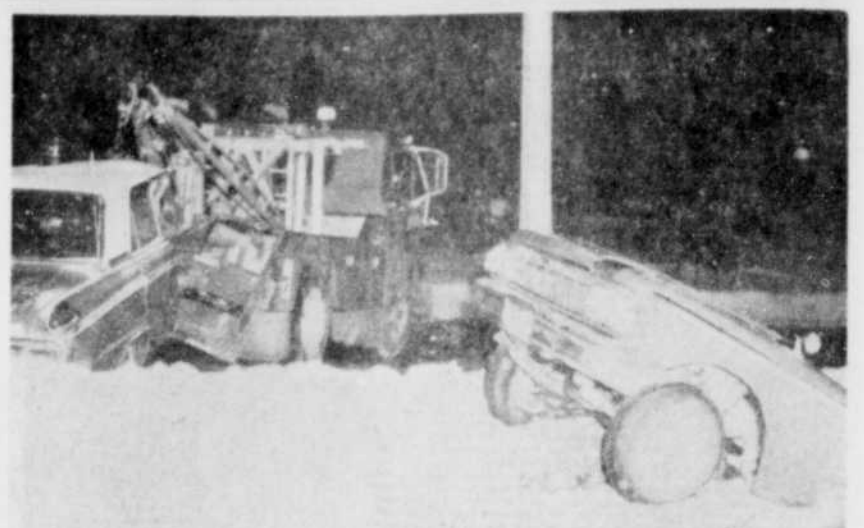
"Si nous n'avons pas approché les organisateurs d'East Angus, c'est pour démontrer que M. Brousseau est aussi populaire dans le comté que dans sa paroisse."

M. Laprise a ensuite expliqué que plusieurs personnes n'ont pu se rendre à cause de la décision de dernière minute, soit depuis 11 heures a.m., le matin, d'organiser cette rencontre.

Voeu de la population

"C'est la population qui désire M. Brousseau, mais non lui qui pose sa candidature; c'est nous qui le voulons parce que nous avons confiance en lui et que nous savons qu'il est l'homme le mieux qualifié pour nous représenter."

C'est un homme honnête, sincère, qui réussit tout ce qu'il entreprend. "Tout ce qu'il a réussi pour East Angus, il le peut pour le comté de Compton".



L'AUTO-PATROUILLE dans laquelle avaient pris place le chef de police de Deauville, M. Gérard Desrosiers, son épouse et M. Noël Carrier, tous trois de Deauville, après la collision avec un lampadaire, rue King ouest, la nuit dernière. Tous trois ont été hospitalisés mais sont dans un état satisfaisant. Sous la violence de l'impact, un véhicule a été coupé en deux comme on fait foi la photo. (Photo La Tribune, par Studio Breton)



Une vue de côté de l'auto-patrouille du chef de police de Deauville, après la collision avec un lampadaire, rue King Ouest. Le véhicule est une perte totale. (Photo La Tribune, par Studio Breton)



TROIS JEUNES GENS ont été blessés plus ou moins gravement, la nuit dernière, quand leur automobile a percuté contre l'arrière d'un camion lourdement chargé, sur la route no 22, entre Compton et Coaticook. Ils ont été réellement chanceux de s'en tirer, à en juger par la photo de l'automobile après la collision qui aurait pu leur être fatale. Les blessés, dont un seul est demeuré hospitalisé, mais dans un état satisfaisant, sont MM. Serge et Jacques Duplessis et Romeo Boutin, tous trois de Coaticook. (Photo La Tribune, par Studio Breton)



TAS DE FERRAILLE. — Y a-t-il eu des morts? C'est la question que soulève la vue de cette voiture qui n'en est plus une. Il n'y a pas eu de morts. Toutefois, un des passagers est dans un état sérieux à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke. Il s'agit de M. Henry Whittier, de Magog. L'accident est survenu samedi soir, route 28, à quelques milles de Lennoxville. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Collision de trois automobiles

Deux personnes blessées, dont l'une très sérieusement près de Lennoxville

SHERBROOKE — Deux personnes ont été blessées, dont l'une très sérieusement dans un accident de la circulation qui a impliqué trois voitures.

L'accident est survenu vers 4 heures samedi après-midi, à environ deux milles de Lennoxville, route 28, vers Sandhill.

Les blessés sont M. Henry Whittier, 39 ans, de Magog. Il a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, souffrant de traumatismes au thorax et à l'abdomen. Son état est considéré comme sérieux et il est gardé au département des soins intensifs.

Son compagnon et conducteur de l'automobile,

M. Denis Laflamme, 25 ans, de Charlevoix, a également été conduit à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke mais ses blessures sont moins sérieuses.

Auto vs camion

L'accident est survenu dans une courbe où seulement le bord de la chaussée était glacée. Sans qu'on connaisse la cause exacte, l'automobile de M. Laflamme et un camion se sont heurtés de front.

Une autre automobile, conduite par M. Conrad Vallières, suivait le camion. Cette dernière est également venue frapper la première auto qui s'était mise dans sa route.

Arrivés quelque 20 minutes après l'accident, les agents de la Sûreté provinciale de Cookshire, par un froid sibérien, ont réussi à rapidement dégager la route et à remettre la circulation à la normale.

L'automobile de M. Laflamme est un expert local tandis que les deux autres véhicules ont subi des dommages moyens.

SHERBROOKE, LUNDI, 17 JANVIER 1966

5



MOINS DE NEIGE. — Il y a moins de neige que par les années passées, mais il est surprenant de voir à quel rythme le "dépot" avance dans la St-François, près du pont Joffe, à Sherbrooke.

(Photo La Tribune, par Jacques Darche)

Cours organisés par la Commission scolaire de Sherbrooke

Conduire n'est pas un droit mais plutôt un privilège dont il faut se rendre digne

SHERBROOKE, (DB) — "Conduire n'est pas un droit, c'est un privilège dont il faut se rendre digne".

Voilà pourquoi les autorités scolaires de Sherbrooke ont voulu faire profiter les élèves du niveau secondaire d'un cours de conduite automobile donné par des instructeurs expérimentés.

Ces cours ont débuté samedi avant midi à l'école secondaire St-François de Sherbrooke.

Pour le moment ces cours facultatifs sont destinés aux élèves âgés de 16 ans au minimum des écoles secondaires de Sherbrooke mais on ambi-

tionne de les étendre à tous les élèves fréquentant la régionale de l'Estrie, à condition évidemment qu'ils puissent satisfaire aux conditions requises.

17 inscriptions

Actuellement 17 adolescents se sont inscrits à ces cours qui dureront environ deux mois et qui comprennent 25 leçons théoriques et six leçons de pratique en conduite automobile.

Éventuellement, d'autres séries de cours seront organisées durant l'année et même durant les vacances d'été.

Ils sont donnés dans le but de mieux préparer les jeunes à la conduite des automobiles, afin de diminuer les accidents et également de réduire le taux trop élevé des primes d'assurances.

Trois moniteurs sont présentement attitrés pour dispenser ces cours: Ce sont MM. Raymond Blais, responsable des cours qui sera aidé de MM. Claude Bonnevillie et Normand Conzani.

La compagnie d'automobiles Chrysler du Canada a bénévolement mis une automobile à la disposition de ces conducteurs en herbe.



DON GENEUX. — Les membres du local 476 de l'Union internationale des travailleurs en boulangerie et en confiserie d'Amérique, ont profité de leur assemblée régulière mensuelle en fin de semaine, pour venir en aide à un des leurs dont la maison a été détruite par les flammes au cours de la semaine dernière. M. Oliva Bergeron. De gauche à droite, on remarque M. Joseph Labrecque, vice-président du syndicat, M. Oliva Bergeron, recevant un chèque substantiel des mains de M. Guy Beaulieu, président du syndicat, et M. Julien Languedoc, secrétaire financier. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

A l'Association des constructeurs des Cantons de l'Est

Comité de bonne entente créé

Plusieurs Chambres de commerce à Magog demain

MAGOG (JPL) — A l'occasion de la semaine régionale des Chambres de commerce des Cantons de l'Est, du 17 au 23 janvier, le président de la Chambre de Magog, M. Germain N. Rivard, a révélu qu'une importante réunion aurait lieu dans cette ville mardi soir, le 18. Plusieurs Chambres des localités environnantes seront représentées à cette assemblée dont Granby, Magog, Massawippi, et les villes frontalières.

Le président de la Chambre de Magog a de plus annoncé que les villes de Coaticook et Waterville enverront des délégués en prévision de la formation de Chambres.

SHERBROOKE — L'Association des constructeurs des Cantons de l'Est, qui compte au-delà de 90 membres, est toujours active. Une de ses réalisations est la création d'un comité de bonne entente.

Ce comité se compose de 4 membres représentant la partie patronale et de 4 membres représentant la partie syndicale. Au cours de rencontres périodiques, les membres se réunissent pour tenter de tirer au clair certains points litigieux ou encore d'interpréter la convention vis-à-vis des problèmes qui se posent. Tout ceci évite de recourir à des grèves en bonne et due forme tout en créant un climat de meilleure entente.

La partie patronale de ce comité se compose de MM. Stanislas Grouin, président, Armand Dussault, Léon Beaudry et Robert Therrien.

Ce comité se rencontrera au cours de cette semaine.

Autres comités La nouvelle convention des constructeurs a été signée en juillet dernier mais elle n'a pris force que depuis le 1er septembre 1965 pour une durée de trois ans. Plusieurs autres comités ont été formés et fonctionnent actuellement. Ce sont les comités des finances, de recrutement des conférences, des activités sociales, du bulletin et de l'assurance-groupe.

Le feu détruit deux résidences à Milan

LAC-MEGANTIC, (GD) — Un incendie attribuable semble-t-il à un poêle surchauffé a complètement détruit deux résidences samedi matin, à Milan.

L'incendie s'est tout d'abord déclaré chez M. Augustin Turcotte, absent à ce moment-là.

Ce sont des enfants qui ont signalé l'incendie à des employés du CPR, dont la voie ferrée passe à proximité. Ces derniers ont enfoncé les portes et, avec l'aide des pompiers volontaires de Milan, ils ont lutté contre les flammes avec des extincteurs chimiques.

Vents violents

Ce fut peine perdue et les flammes, poussées par un vent violent, se sont propagées à la maison voisine où habitaient M. et Mme Dorien Nadeau.

Chez M. Turcotte, on a rien sauvé tandis que la famille Nadeau a réussi à rescaper quelques objets personnels. Les sinistrés, qui ont tout perdu dans cet incendie, ont été hébergés chez des parents. Dans aucun des cas les pertes n'étaient couvertes par les assurances.



EN EGYPT. — Un militaire de Sherbrooke sera affecté à la force d'urgence des Nations Unies en Egypte. Le capitaine Michel Daigneault, fils de M. et Mme Désiré Daigneault, 1615 rue Belvédère sud, servira pour une période d'un an avec le contingent canadien de la force d'urgence à Cozo. Le capitaine Daigneault est membre du Corps royal canadien de l'Intendance. (Photo, Forces canadiennes)

SHERBROOKE, (DB) —

Sauf un, tous les 28 employés de la Coopérative agricole de Sherbrooke ont voté en faveur de la grève et ont confié au comité de négociations, le mandat de déclencher quand il la jugera nécessaire.

La plupart des employés

avaient voté vendredi soir mais on avait gelé ces bulletins dans le but de donner la chance à quatre des leurs, empêchés par leur travail alors, de faire connaître leur opinion

Faits divers

Argent volé retrouvé en moins de 24 heures

SHERBROOKE. — Des voleurs se sont introduits dans le Studio du photographe Ernest Breton, rue Lalemant, à Sherbrooke pour y dérober quelque \$400 en argent.

L'intrusion a été commise au début de la soirée de samedi et en moins de 24 heures, la police recouvrait l'argent.

Au moment du vol, il n'y avait personne dans la maison.

Des habitués ?

La façon de procéder des voleurs laisse supposer qu'ils n'étaient pas étrangers à la maison.

En effet, ils ont brisé un carreau de la cave et se sont dirigés directement à la caisse contenant l'argent.

Ils ont agi proprement. Aucune pièce du mobilier n'a été touchée.

Ils ont même pris soin de laisser à l'entrée de la demeure les factures qui contenaient le tiroir-caisse.

Enquête

La police municipale de Sherbrooke s'est rendue sur les lieux du vol pour constater les faits.

L'enquête sur ce vol se poursuit.

Trois blessés sur l'autoroute

EASTMAN — Trois femmes de Coaticook ont été blessées dans un accident de la circulation survenu sur l'autoroute des Cantons de l'Est, dimanche après-midi à 3 h. 10.

L'accident est arrivé à la borne 39, près d'Eastman.

Les blessées

Mme Georges St-Pierre, de Coaticook, a été conduite à l'hôpital La Providence de Magog pour des lésions multiples à la figure et au cuir chevelu.

Mme Roger Dupuis, de Coaticook également a été conduite au même endroit pour une fracture à l'omoplate, et de multiples lésions à la figure.

Quant à la troisième dame blessée et hospitalisée au même endroit, on n'a pu obtenir son nom ni l'état de ses blessures.

Cause

Apparemment l'accident serait dû davantage à une imprudence qu'à un mauvais état de la chaussée.

On n'a pu obtenir l'identité des deux conducteurs des automobiles impliquées dans cet accident.

Collision à une intersection : un blessé

SHERBROOKE — Une collision survenue dimanche soir vers 7 heures à l'intersection des rues McManamy et boul. Alexandre a fait un blessé.

Il s'agit de M. Gonzague Nadeau, 23 ans, de St-Nicolas de Lévis, conducteur d'un des véhicules.

Il a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke pour y subir les premiers soins seulement sans y demeurer hospitalisé.

Autre véhicule

L'autre véhicule était conduit par M. Jean Jeffries, 404, 14e avenue sud à Sherbrooke.

Ce dernier n'a pas été blessé.

Les deux autos se sont frappées en plein au centre des deux rues.

Les dommages aux véhicules sont considérés comme moyens.

Piéton renversé par une camionnette

SAWYERVILLE — Un piéton de Sawyerville a été renversé par une camionnette à environ un mille de Ranboro en direction de St-Isidore samedi après-midi à 2 h. 45.

Il s'agit de M. Lucien Laperle, 52 ans.

La camionnette était conduite par M. Donat Huot de Sawyerville.

Le blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke où il est présentement traité pour un traumatisme crânien et un traumatisme à la colonne vertébrale.

Toutefois son état n'inspire pas de crainte.

Ingénieur et professeur à l'Université

M. Pierre Lafontaine, homme du mois à la Jeune chambre

SHERBROOKE, (CB) — M. Pierre Lafontaine, ingénieur et professeur à l'Université de Sherbrooke, a été nommé l'homme du mois à la Jeune chambre, au cours de la dernière assemblée mensuelle.

Au cours de cette même assemblée de nombreuses autres questions et points d'intérêt sont venus à l'ordre du jour.

Cours de vente

De nouveau cette année, et dû à une demande populaire, la Jeune chambre organisera une série de cours sur la vente, qui seront donnés à la Jeune chambre de Sherbrooke les 28, 29 et 30 mars par le professeur Leprohon, le même que l'an dernier.

L'an dernier, ces cours avaient compté 140 inscriptions. De nombreux marchands entre autres, apprécient grandement ces cours car ils leur permettent de mieux initier leurs vendeurs jeunes et moins jeunes.

Art oratoire

En février, la Jeune chambre organisera, dans les différentes écoles secondaires de la ville de Sherbrooke, des cours d'art oratoire, dans le but d'encourager les jeunes à développer leurs talents dans ce domaine et leur hardiesse que demande l'apparition devant un auditoire.

A l'étude

Deux questions sont venues sur le tapis mais elles ont été renvoyées à des comités d'études pour plus amples renseignements sur le sujet. Il s'agit de la question de la peine capitale et du mémoire de la Chambre de commerce vis-à-vis l'administration municipale.

Les membres de la Jeune chambre se prononceront donc

subséquent sur ces questions.

A Ottawa

Le président honoraire de la Jeune chambre de Sherbrooke, M. Maurice Allard, a invité cette dernière à déléguer plusieurs de ses membres à Ottawa, à l'occasion de l'ouverture de la prochaine session fédérale.

Onze membres s'y rendront.

Visites industrielles

D'ici la fin de l'année, on prévoit la tenue de trois visites industrielles et de trois diners-causeries.

Auto-neige

Conjointement avec la Jeune chambre anglaise, la Jeune chambre organise un concours d'auto-neige pour le 6 février, avec un total de \$750 en prix.

Cinq classes d'auto-neige se voteront la vedette et la journée se clôturera par une soirée à l'hôtel New Wellington.

Les inscriptions sont limitées et se font à la brasserie Labatt, rue Wellington sud.

Décorations

Les gagnants du concours des décorations des fêtes ont été choisis et seront avisés par la poste d'ici la fin de semaine.

Ce sont les échevins de la ville de Sherbrooke qui ont offert ces prix aux gagnants.

Congrès régional

Un autre item et non le moindre, c'est la confirmation que le congrès régional des Jeunes chambres se tiendra cette année à Sherbrooke les 30 avril et 1er mai.

Un seul des employés vote contre l'arrêt de travail

Grève à la Coopérative agricole ?

dans la journée de samedi.

Ce n'est que samedi donc qu'on a pris connaissance de cette forte majorité en faveur de la grève.

Négociations lundi

Pour le moment, les négociations reprendront aujourd'hui entre la partie syndicale et la partie patronale, dans le but d'en arriver à un compromis acceptable par les deux parties en présence.

Toutefois en vue de parer à l'éventualité de la grève le comité de négociations va demander à la CSN de nommer un direc-

teur de grève.

Déjà d'ailleurs, divers comités sont mis sur pied: comité de secours, comité de cantine, etc., pour ne pas être pris au dépourvu.

Litige

Comme dans la plupart des grèves la question salariale est le principal point de litige en jeu.

Présentement le salaire moyen de ces employés est de \$1.32 l'heure pour une semaine de 49 heures.

La demande syndicale est de \$6 d'augmentation par semaine pour la première année et de 10 p.c. pour la deuxième année,

avec des réductions d'heures consécutives, soit à 47 1-2 heures pour la première année et à 45 heures la seconde année.

Pour sa part, la Coopérative agricole accepte la réduction des heures et offre des augmentations de \$2.25 par semaine, la première année et \$2 la seconde année, mais avec la soustraction de quatre fêtes chômées payées, représentant une valeur de \$56.

A ces conditions, l'augmentation réelle pour les ouvriers seraient de \$44 annuellement, soit environ deux sous l'heure et moins d'un dollar par semaine.

Pour les travailleurs

Froideur du ministre Fortin à l'endroit du projet-pilote de formation professionnelle

Par Denis BRAULT

SHERBROOKE — "La délégation québécoise des ministères du Travail et de l'Éducation a montré beaucoup de réserve vis-à-vis l'intention du fédéral de mettre sur pied un projet-pilote au Québec pour la formation professionnelle des travailleurs."

C'est ce qu'a déclaré Me Carrier Fortin, député de Sherbrooke et ministre du Travail, lors d'une conférence de presse donnée en fin de semaine, à son retour de la conférence fédérale provinciale tenue la semaine dernière à Ottawa.

Raisons

"Nous avons agi ainsi vis-à-vis ce projet pour plusieurs raisons."

D'abord parce que l'éducation est un domaine de juridiction provinciale exclusive. Et le Québec avec ses instituts de technologie, est présentement plus avancé que les autres provinces quant à la formation de la main-

d'œuvre spécialisée. "Également parce que l'expansion économique relève de la responsabilité propre des provinces. A elles de former des ouvriers compétents qui sont les premiers artisans d'un développement industriel. La politique de main-d'œuvre leur revient donc."

Initiative du Québec

"Comme troisième argument déterminant, le ministère du Travail du Québec a déjà pris l'initiative d'expériences pilotes en ce domaine, conjointement avec les ministères de l'Industrie et du Commerce et celui de la Famille et du Bien-Être social. Ces expériences ont été faites à Thetford Mines, à la

suite de la fusion de deux mines, à Windsor (comté de Richmond) avec un comité conjoint de patrons et d'ouvriers, à Malartic, à Montréal et présentement en Gaspésie dans le cadre de l'AIR-DA, et ailleurs."

"Il s'agit là d'une expérience acquise et conséquemment le ministère du Travail a une politique arrêtée à ce sujet."

Étude quand même

Le ministre Fortin a par ailleurs ajouté que bien que son ministère n'était pas intéressé plus qu'il ne le faut par ce projet fédéral "parce que c'est nous qui avons pris l'initiative en ce domaine", une étude du projet serait quand même effectuée.



DELEGATION. — Plusieurs représentants syndicaux et mineurs des mines Normétal et Quémont, près de Noranda, dans le nord-ouest québécois, sont venus à Sherbrooke, rencontrer le ministre du Travail, Me Carrier Fortin, en fin de semaine, pour le saisir de leurs problèmes. De gauche à droite, on remarque M. Jean Gerin-Lajoie, directeur provincial du syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique, M. Réjean Gagnon, président du syndicat de la mine Normétal, Me Carrier Fortin, ministre du Travail, M. Paul Massicotte, président du syndicat de la mine Quémont, M. Théo Gagné, représentant des Métallurgistes unis d'Amérique à Noranda. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Fortin laisse espérer les mineurs de Noranda... mais rien de concret

SHERBROOKE, (DB) — Une bonne délégation mineurs de Noranda dans le nord-ouest québécois, accompagnée de M. Jean Gerin-Lajoie, directeur provincial du syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique, s'est rendue exprès rencontrer Me Carrier Fortin, ministre du Travail, à ses bureaux à Sherbrooke, dans le but de connaître la politique qu'entend suivre son ministère, en matière de reclassement des ouvriers mis à pied globalement, et si ce dernier s'occupe de leur cas spécifique.

C'est que quelque 800 mineurs travaillent aux mines Quémont et Normétal sont menacés de perdre leur emploi, à la suite de la fermeture de ces mines, fermetures qu'ils prévoient d'ici trois ans dans un cas et huit dans l'autre.

Noranda Mines

Ces mines sont exploitées par la compagnie Noranda Mines et cette dernière s'obstine dans un refus de prévoir dans une clause de leur convention de travail le reclassement de ces travailleurs.

Pour ces derniers, une grève est devenue légale depuis 10 jours et ils ont voulu connaître la position du ministère du

Travail avant de décider ou non l'arrêt de travail.

Réponse

Questionné à ce sujet, le ministre Fortin a déclaré qu'il leur donnerait réponse, plus tard, étant donné que le discours du trône n'étant pas encore prononcé, il est lié par le secret ministériel quant à la politique de son ministère, mais que par contre, ces travailleurs ont l'exemple que par le passé, dans des cas semblables, soit à Val d'Or, Malartic et Thetford Mines, son ministère avait posé des gestes concrets.

Faculté de Médecine et hôpital universitaire

Une autre aile au Pavillon St-Georges

QUEBEC, (Par Claude Déry) — Le Conseil du trésor de la province a sanctionné un arrêté emboîtant en principe la construction d'une sixième aile au pavillon St-Georges de Sherbrooke où seront hébergés la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke ainsi que l'hôpital universitaire et la résidence des étudiants et des infirmières.

L'arrêté porte les signatures des ministres Erik Kiran, de la Santé, et René St-Pierre, des Travaux publics. Tout indique que plans et devis du nouveau projet seront confiés à l'architecte Bélanger, de Sherbrooke, et aux ingénieurs "Brett et Ouellet", de Montréal.

Déjà plus de \$12 millions ont été investis dans ce com-

plexe hospitalier et universitaire sherbrookoise qui doit réclamer un investissement global de \$25 millions, possiblement plus même, pour le compléter.

Clinique de l'Unité sanitaire cette semaine

Sherbrooke — Des cliniques de pédiatrie auront lieu au bureau de l'Unité sanitaire à tous les jours de 2 heures à 4 heures:

JEUDI 20 janv. N.D. de l'Assomption et St-Thérèse d'Avila.

MARDI 18 janv. St-Patrice.

MERCREDI 19 janv. St-Famille et St-Michel.

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD — FONDE EN 1910

Imprimé par LA TRIBUNE INC., 221, rue Dufferin, Sherbrooke, Tél. 569-9321.
 Autorisé comme envoi de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.
 ABONNEMENT: au Canada, par la poste, sans droits de service par camélette: Un an \$15.00; 6 mois \$7.50; 3 mois \$4.50; 1 mois \$2.25.
 Aux États-Unis et autres pays étrangers: avec Suppléments Perspectives et Comiques Illustrés: Un an \$25.00; 6 mois \$14.00; 3 mois \$8.00; 1 mois \$4.00.
 États-Unis et autres pays étrangers: sans suppléments de fin de semaine: Un an \$20.00; 6 mois \$11.00; 3 mois \$6.00; 1 mois \$3.00.

La Tribune est sociétaire de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada, membre de l'Association des quotidiens du Canada, de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques, affiliés à l'Audit Bureau et Circulation (A.B.C.) et à l'Union internationale de la presse catholique.

Sources d'informations: La Presse Canadienne, la Presse Associée, l'Agence Reuter, Service de photos de la Presse Canadienne et de l'Union Press International. Seules la Presse Canadienne et ses agences affiliées sont autorisées à reproduire les dépêches de la Tribune.

Paix ou trêve?

Nous nous réjouissons à la nouvelle qui émane de la réunion qui groupait, à Québec, tous les Conseils économiques de la province à l'effet que deux organismes qui se menaient une guerre à peine larvée, le Conseil économique régional des Cantons de l'Est et le Conseil d'aménagement de Brome - Stanstead - Richmond-Compton et Wolfe viennent de conclure la paix. Cette rivalité entre les deux organismes, qui poursuivaient chacun de leur côté un but similaire, tirant chacun de leur côté au risque de prendre en sandwich l'intérêt bien compris de la région et d'en compromettre l'expansion ou l'essor, était très ennuyeuse.

Un tel état de choses ne pouvait pas durer. A un moment où il est extrêmement important de se serrer les coudes pour entreprendre de mener à bien des initiatives — à base de recherches méthodiques et scientifiques —, initiatives dont toute la région sera la première à bénéficier, si elles sont menées à bonne fin, pourquoi fallait-il éparpiller inutilement les énergies? C'était pourtant ce qui se passait, malheureusement.

On comprend facilement l'embaras du ministère de l'Industrie et du Commerce, de qui relève ces organismes. Nous nous interrogeons sur ce qu'il faudrait bien qu'il finisse par faire pour corriger pareille anomalie.

Le ministre responsable allait-il laisser l'imbroglio se prolonger indéfiniment? A quel des deux groupes finirait-il par accorder sa confiance? Et nous ajoutons: pourquoi différer une décision importante en permettant à une situation de s'embrouiller graduellement, de répandre la confusion et de semer la zizanie là où précisément il fallait un bel esprit de compréhension et de coopération, et cela dans l'unité de pensée et de méthodes d'action, sous une même directive?

N'ayant pas les mêmes responsabilités que le ministre, nous étions d'avis que, compte tenu du rôle qu'un tel organisme doit jouer, il ne pouvait y avoir d'hésitation à choisir. Notre préférence allait au groupe qui offrait les plus grandes facilités d'enquêtes sérieuses, qui groupait le personnel technique le mieux entraîné et qui avait à sa disposition les avantages de recherches que l'Université de Sherbrooke mettait à sa disposition.

Il semble bien que tout entre dans l'ordre sans qu'on ait eu à poser un geste d'autorité. Tant mieux. Mais, tout en prévoyant certains accrochages, s'il advenait que les deux organismes en question n'aient pas définitivement enterré la hache de guerre, nous sommes d'avis que le ministère de l'Industrie et du Commerce devrait intervenir pour trancher la question définitivement.

Les Cantons de l'Est ont été jusqu'ici si peu favorisés sur le plan de la décentralisation industrielle, il nous semble raisonnable qu'on n'en abuse pas au chapitre de la planification régionale afin d'assurer leur expansion, à défaut de quoi cette merveilleuse région ne pourra que décliner. Dans un cas comme celui-ci, s'il faut un acte d'autorité de la part de Québec, nous ne voyons pas pourquoi on hésiterait à le poser, et de quel côté devrait aller ses préférences.

Au milieu de l'échelle

D'aucuns sont peut-être d'opinion que le deuxième rapport du Conseil économique du Canada ne fait qu'indiquer du bout du doigt où sont les bobos sans en prescrire la panacée. Plus nombreux sont sans doute ceux qui sont redevables au Conseil économique du Canada de les cataloguer assez clairement pour favoriser la réflexion, réflexion qui aidera à les mieux comprendre en permettant de s'appliquer à trouver des solutions adéquates.

Il est peut-être bon de réaliser que, depuis près de quarante ans, l'ordre des provinces du point de vue du niveau de revenu n'a guère changé, dans l'ensemble, mais que l'Ontario a supplanté la Colombie britannique à la tête de la liste, si le Québec n'a pas pu faire mieux que de se maintenir au milieu de l'échelle.

Depuis 1927, le niveau de revenu des cinq provinces de l'Ontario au Pacifique a été, en général, plus élevé que la moyenne pour l'ensemble des provinces alors que, dans l'Est, il est resté le plus bas. En effet, si l'on fait une moyenne pour les années 1962-63-64, on constate que le niveau de revenu par personne s'établit à \$2,025 (Ontario), \$1,966 (Colombie britannique), \$1,750 (Alberta), \$1,749 (Saskatchewan), \$1,721 (Manitoba) et \$1,521 (Québec).

La situation de la province de Québec attire davantage l'attention par rapport au revenu par habitant, quand on la compare à la moyenne américaine pour la période 1962-1964. En pourcentage, elle s'établit

ainsi: Ontario 83, Colombie britannique 80, les provinces des Prairies 71, le Québec 62 et les provinces de l'Atlantique 47.

Il va de soi que le niveau du revenu gagné par habitant varie avec le degré d'intensité de l'emploi par rapport à la population totale. En effet, plus grand sera le nombre de personnes employées par rapport à la population totale, plus considérable sera le revenu moyen per capita. A cause de ce principe, on réalise que le degré d'emploi est sensiblement plus faible dans la région peu peuplée de l'Atlantique que dans toutes les autres régions du Canada. Or, au cours de la période de 1960 à 1964, il n'y avait que 27 pour cent de la population globale qui était employée dans la région de l'Atlantique, alors que le pourcentage de la population de personnes employées était de 37 en Ontario et de 34 dans l'ensemble du pays. A peu près la moitié de l'écart du revenu gagné par habitant entre la région de l'Atlantique et l'ensemble du Canada est imputable à cette différence de densité de l'emploi. Le même facteur aide à expliquer aussi pourquoi le revenu moyen est bien plus faible au Québec.

Si on réalise que le Québec a, en définitive, peu progressé au cours des quarante dernières années, c'est déjà beaucoup. Il nous reste à envisager des moyens de prendre pour remédier à cette situation, notamment à créer plus d'emplois. C'est un moyen. Il y en a d'autres et nous y reviendrons.

Quel succès obtiendra cette ligue? C'est difficile à prévoir. A moins que Schui ne réussisse à se former un bon successeur, la "patente" ne semble pas trop sérieuse. Ce pauvre Schui est employé au ministère de l'Agriculture et en congé sans solde. Que fera-t-il en reprenant le travail, surtout si son patron décide d'augmenter la taxe sur les spiritueux?

Point de vue

Drôle d'aventure

Pas plus que les autres pays, l'Allemagne n'échappe à un mal bien de notre temps: la hausse des prix du commerce de détail. Cette tendance est telle qu'elle préoccupe le gouvernement.

Comme le gouvernement n'a pas encore obtenu grand succès pour tenir les prix de détail dans des normes raisonnables, un brave citoyen, Hugo Schui, a décidé de prendre l'affaire en main. Il a fondé une association de consommateurs, dont il ambitionne de porter l'effectif à au moins 500,000 membres, qui doivent

prendre l'engagement de boycotter tout marchand dont l'association jugera que le prix d'une marchandise est trop élevé.

En Caroline du Nord, un autre médecin, à Zebulon, a rapporté avoir pratiqué quelque 800 de ces "glomectomies" (c'est ainsi qu'on a surnommé l'opération en question) pour obtenir en fin de compte des succès dans quelque 50 pour cent des cas.

En Caroline du Nord, un autre médecin, à Zebulon, a rapporté avoir pratiqué l'opération dans quelque 700 cas pour ne manquer son coup, selon l'expression populaire, que dans une centaine d'occasions. A Houston, au Texas, il est également arrivé à un médecin de pratiquer l'opération des

L'Opinion des lecteurs

A l'honorable et vaillant ministre M. René Lévesque

Voilà qui est parlé en chef, en patriote, en Louis-Joseph Papineau qui a toujours voulu la liberté et la justice dans le respect des lois!

Vos paroles au sommet de la nation ont plus d'effet, retentissent plus haut et plus loin que les "cocktails Molotov" et les bâtons de dynamite de nos féroces jeunes voyous qui se proclament si fausement de vrais patriotes!

Vous répliquez avec tant d'à propos et de bon sens que vos interlocuteurs ou adversaires en restent cois et déconfits.

Trois ou quatre de nos ministres québécois vous accompagnent ou vous suivent, dans vos revendications énergiques... nos revendications! Puis-je les autres ne pas vous nuire!

Vous parlez des allocations familiales avec raison, je vous fais tenir, sous le même pli, un article que j'ai adressé au Devoir. Comme d'habitude, avec sa prudence coutumière, il l'a jeté au panier ou placé sous le coussin du directeur, avec plusieurs autres, il est vrai qu'il n'est pas signé par C.R. — P. S. — J. M.L. ou de quelques amis plus heureux... plus sûrs sans doute.

La Tribune et Le Nouvelliste ont eu plus de courage et se sont portés encore très bien! S'il n'y a pas plus de dialogue entre le peuple et les gouvernants, c'est la faute des quotidiens et des hebdomadaires.

Recherche pure et recherche appliquée

Rien n'est plus facile que de soulever un débat stérile sur les mérites respectifs des sciences pures et des sciences appliquées. Il nous importe peu, en règle générale, de mettre des étiquettes sur les laboratoires. Englobant en une seule et même chose la science et la technologie, nous appliquons le mot science aussi bien à l'astronomie, à la médecine et à la relativité qu'aux produits chimiques synthétiques, aux automobiles, à la radioactivité et aux vols spatiaux. Mais les savants appellent science pure, fondamentale ou théorique, les connaissances comme la théorie de la relativité d'Einstein, la constitution de la matière et la théorie électromagnétique de la lumière et de la chaleur, tandis qu'ils rangent sous le vocable de "science appliquée" les connaissances comme la technologie, les machines utilisées dans l'industrie et au foyer, les peintures, les plastiques, la lumière électrique et même la bombe atomique.

Des efforts de ceux qui ne s'intéressent qu'à l'avancement du savoir sans les idées et les moyens qui ont permis la création de nouvelles industries. Mais aucune de ces deux disciplines ne serait possible sans le concours de l'autre; sans les progrès de la science pure, les techniques se fossiliseraient et deviendraient des arts immobiles, et sans l'impulsion et les réalisations de la technologie, la science ne serait plus qu'un vain étalage d'érudition.

La recherche scientifique a-t-elle modifié le cours de l'histoire? Ce qui est certain, c'est qu'elle a changé notre manière de vivre. Les découvertes faites par les hommes de science au cours des 30 dernières années et transformées en inventions par les novateurs et en moyens de production par les techniciens permettent les espoirs les plus ambitieux.

Ainsi, alors que le désir d'atteindre la lune procède au fond de recherches d'ordre très élevé, la nécessité de purifier le carburant des fusées à un degré sans précédent fait découvrir des techniques qui

res, trop peu soucieux de la masse du peuple, trop éraillés, sans doute, sont les par qui? sûrement pas par le peuple. Ils ne nous touchent pas comme nos problèmes vitaux, ne permettent pas aux braves gens de dire le fond de leurs pensées, ne les invitent pas à coopérer davantage à la vie de la nation.

Avec un premier ministre presque assez audacieux, un ministre de la Justice ardent et solide luttant comme l'hon. Wagner, avec quelques autres, en plus, nous allons de l'avant, ceux qui ont peur, à vos côtés, vont s'engorger, espérons-le du moins.

Demain sera plus ensoleillé pour nous du Québec. Et moi, pauvre rentier, je pourrai mourir plus confiant.

Merci de tout cœur, Monsieur le ministre.

Votre tout reconnaissant, A. Hég, Tremblay, Drummondville.

entrent peut-être un jour dans la fabrication des machines à laver.

Déjà au large

Mais au moment même où les esprits pratiques s'emploient à transformer les résultats de leurs découvertes en marchandises et en salaires, les spécialistes de la recherche fondamentale voguent déjà au loin sur l'océan de l'inconnu.

Hans Selye, le directeur de l'Institut de médecine expérimentale et de chirurgie de l'Université de Montréal, a écrit à ce sujet ces lignes très significatives dans son livre From Dream to Discovery (McGraw-Hill Book Company, 1964): "Sans la connaissance fondamentale du comportement des étoiles lointaines, nous ne pourrions pas aujourd'hui mettre des satellites en orbite. Sans nos connaissances sur les bactéries, si nous aurions des vaccins, si nous aurions des antibiotiques. Et sans ces observations (celles de Mendel) sur la transmission héréditaire de la couleur dans les pois, la génétique moderne — si importante pour l'agriculture, l'élevage des animaux et la médecine — ne serait jamais née."

C'est l'industrie qui, en appliquant aux problèmes concrets, oblige la science pure à quitter sa tour d'ivoire et pour ainsi dire à descendre dans la rue.

Il serait insensé de ne pas mettre à profit les découvertes des autres, mais si nous nous contentons de cela sans voir et découvrir par nous-mêmes, nous renonçons à l'usage de l'un des plus nobles attributs de l'homme.

Il ne faudrait pas adopter l'attitude des Athéniens de l'antiquité qui, craignant les menaces de guerre des Spartiates et ne se sentant pas en mesure de résister, ont préféré se rendre à discrétion. Mais la puissance créatrice du chercheur individuel permet de dépasser le plus souvent les limites de la science pure. "Il serait désastreux, comme l'a dit le prince Philip, que le chercheur isolé, qui travaille dans son laboratoire, soit amené à succomber au découragement et à disparaître."



(Banque Royale)

La chronique médicale

L'asthme s'opère-t-il?

Par le Dr Walter C. Alvarez

Vous avez encore tout frais à la mémoire mon dernier texte parlant de l'asthme.

J'y disais qu'il s'agissait probablement d'une opération "fashionable" que celle que certains médecins ou patients proposent pour remédier à l'asthme. Ce qui veut dire que l'opération décrite, l'enlèvement d'une certaine partie du tissu cartilagineux, ne donnait pas tous les fruits attendus et espérés.

Il était principalement question de médecins japonais dans cet article.

Je vous souligne toutefois qu'en peu de temps l'opération en question avait été importée aux États-Unis également, de sorte que nous possédons des statistiques sur de telles opérations dans les hôpitaux américains.

A Boston, un médecin a rapporté avoir pratiqué quelque 800 de ces "glomectomies" (c'est ainsi qu'on a surnommé l'opération en question) pour obtenir en fin de compte des succès dans quelque 50 pour cent des cas.

En Caroline du Nord, un autre médecin, à Zebulon, a rapporté avoir pratiqué l'opération dans quelque 700 cas pour ne manquer son coup, selon l'expression populaire, que dans une centaine d'occasions. A Houston, au Texas, il est également arrivé à un médecin de pratiquer l'opération des

centaines de fois avec un minime pourcentage de succès.

Les spécialistes à l'oeuvre

Toutefois, il arriva que les spécialistes s'intéressèrent à l'affaire.

Quelque 250 spécialistes des poumons répondirent à un questionnaire pour finalement conclure que dans 50 pour cent des cas, les résultats d'une glomectomie étaient tout à fait nuls.

Le Dr C. Thomas Read, de Phoenix, en Arizona, qui compila les rapports, révéla que les spécialistes étaient suffisamment catégoriques pour qu'il ne soit pas question pour lui de recommander l'opération.

Il faut, disait-il, beaucoup d'enthousiasme pour se voir guéri à la suite d'une glomectomie.

En somme, l'effet serait grandement attribuable à une situation ou état psychologique du patient, et non pas à la disparition de certains tissus encombrants.

Il faut comprendre que cette conclusion est plausible comme souvent en médecine il est possible de le constater.



Plusieurs élections provinciales prévues au cours de l'été à travers le Canada

Par JOHN LEBLANC de la Presse Canadienne

Si les premiers ministres provinciaux sont portés à considérer 1967 comme une année de trêve politique, l'année qui débute sera par contre marquée de nombreuses élections provinciales.

D'après une enquête menée dans les 19 provinces par la Presse Canadienne, il est probable que quatre provinces canadiennes auront à élire un nouveau gouvernement dans le cours normal des choses, c'est-à-dire sans que la circonscription de leur domicile, mais dans tous les cas, ils possèdent des terres.

Manitoba

Les gouvernements qui en appellent vraisemblablement à la tenue d'élections provinciales dans cette province de l'Ouest, bien que le premier ministre conservateur, M. Duff Roblin, n'ait pas encore divulgué ses intentions. Certains observateurs notent que la législature manitobaine se réunira dès le 3 février, soit trois semaines plus tôt que de coutume. Ils supposent que le gouvernement prépare peut-être des élections. L'opposition insiste probablement sur la fiscalité en vigueur depuis un an et qui comporte la hausse des taxes sur le tabac, les produits pétroliers, les combustibles et la hausse des permis de véhicule.

Québec

Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, pourrait légalement garder le pouvoir jusqu'à la fin de 1967, mais c'est la coutume au Québec de demander un renouvellement de mandat au bout de quatre ans. Le secrétaire de la province, M. Bona Arsenault, prévoit que le prochain scrutin se déroulera entre juin et décembre. M. Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, s'attend pour sa part à des élections générales en avril.

Le premier ministre Lesage devra affronter de nouveaux adversaires. Le Rassemblement pour l'indépendance nationale, mouvement séparatiste dont la fondation remonte à 1960, va présenter des candidats. Le chef du RIN, M. Pierre Bourgault, compte pouvoir s'emparer du pouvoir après des élections. Le chef du Ralliement des créditistes, M. Ruel Caouette, qui évolue lui-même sur la scène fédérale, a démenti toute ambition provinciale. Mais il se peut que certains créditistes s'aventurent dans l'arène provinciale sans l'autorisation de leur chef.

Terre-Neuve

Les observateurs politiques président que les premiers gouvernements à se présenter devant le peuple au cours de l'année seront les ministères de M. Joe Smallwood, de Terre-Neuve, et de M. Shaw, de l'Île du Prince Édouard. Le premier à diriger deux éventualités: des élections générales en 1966 ou trois élections complémentaires cette année suivies d'élections générales en 1967. Mais les observateurs s'accordent à dire que M. Smallwood décrètera un appel au peuple dès ce printemps.

Île-du-Prince Édouard

Le premier ministre conservateur de l'I.P.E., M. Shaw, conserve jalousement son secret. Mais le bruit court d'un appel au peuple au printemps. M. Alex Campbell, élu leader du parti libéral provincial à la fin de l'année dernière, s'y prépare fébrilement. D'autres part, on croit que M. Shaw ne veut pas troubler les fêtes du centenaire de la Confédération de 1967 s'il peut l'éviter.

La législature de Charlottetown a voté l'an dernier une loi électorale qui, si elle est

promulguée à temps, peut modifier le résultat du prochain scrutin. Elle aura pour effet de supprimer le système de vote par terre. Ce régime, qui remonte à 72 ans, confère le suffrage aux propriétaires non seulement dans la circonscription de leur domicile, mais dans tous les cas, ils possèdent des terres.

Ontario

Le gouvernement conservateur ontarien a été élu par une forte majorité à l'automne de 1963. Le premier ministre, M. John Robarts, vient de déclarer qu'il n'entrevoit pas la nécessité d'un appel au peuple au cours de la présente année bien qu'il soit le moment d'élections à l'automne de 1966. M. Robarts a rappelé que le ministre conservateur qui préside dispose d'une majorité de 77 députés sur un total de 108 sièges à Queen's Park; que les électeurs doivent donc compter que le gouvernement demeurera en fonction jusqu'à l'expiration de son mandat de quatre ans. D'autre part, M. Donald Macdonald, chef du Nouveau parti démocratique, suppose que le gouvernement conservateur pourrait être séduit par l'idée de se débarrasser de l'appel au peuple avant le centenaire de la Confédération. Les néo-démocrates se préparent donc en conséquence.

Nouvelle-Ecosse

La possibilité d'élections générales cette année plane également sur la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. Le premier ministre actuel, M. E. C. Manning, a annoncé en novembre son intention de ne pas se représenter devant le peuple avant l'expiration de son mandat, en 1967. Ce mandat lui a été renouvelé en juin 1963. Cependant, le chef du Nouveau parti démocratique, M. Neil Remier, suppose que M. Manning peut hâter la date du scrutin pour ne pas troubler les fêtes du centenaire de la Confédération.

Nouveau-Brunswick

Rien n'annonce ni n'exclut la tenue d'élections au Nouveau-Brunswick. Le premier ministre libéral, M. Louis-J. Robichaud, dispose depuis '63 de 32 sièges à la législature qui en compte 52. Le principal sujet de discussion devant des élections cette année serait le projet ministériel prévoyant de confier au provincial la juridiction présentement accordée aux villes en ce qui a trait à la fiscalité, à l'éducation, au bien-être et à la justice. L'Union des municipalités du N.-B. réclame une consultation populaire à ce sujet mais M. Robichaud réplique que cette seule question ne justifierait pas des élections.

Colombie-Britannique

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W. A. C. Bennett, vient d'annoncer que la nouvelle répartition électorale peut hâter le scrutin qui aurait lieu cette année même. Le gouvernement créditiste a été réélu en septembre 1963. Lors de la session qui sera inaugurée le 27 janvier, la législature de Victoria sera saisie du rapport de la commission royale d'enquête sur la révision de la carte électorale. On prévoit que les commissaires recommanderont d'abolir certaines circonscriptions. Il est probable que la nouvelle répartition sera discutée au cours de la campagne électorale de même que la question

de l'assurance médicale, les finances universitaires — l'opposition réclame la gratuité universitaire, ou tout au moins un plafonnement des frais de scolarité. D'autre part, le gouvernement proposera peut-être l'interdiction de la grève générale dont la province fut menacée en novembre dernier. M. Bennett a d'ailleurs déclaré "qu'on peut s'attendre à tout". "Après 13 ans et demi au pouvoir, le gouvernement va annoncer un programme renouveau".

Alberta

La province d'Alberta est gouvernée par un gouvernement créditiste depuis 32 ans. Le premier ministre actuel, M. E. C. Manning, a annoncé en novembre son intention de ne pas se représenter devant le peuple avant l'expiration de son mandat, en 1967. Ce mandat lui a été renouvelé en juin 1963. Cependant, le chef du Nouveau parti démocratique, M. Neil Remier, suppose que M. Manning peut hâter la date du scrutin pour ne pas troubler les fêtes du centenaire de la Confédération.

Saskatchewan

C'est en avril 1964 que M. Ross Thatcher a été porté au pouvoir en Saskatchewan à la tête du parti libéral, renversant le CCF, devenu par la suite le NPD, qui gouvernait depuis 30 ans. Les intimes de M. Thatcher opinent que ce dernier ne veut pas revenir devant le peuple avant d'avoir réuni tous les éléments favorables, avant d'avoir notamment diminué encore les impôts.

Saskatchewan

C'est en avril 1964 que M. Ross Thatcher a été porté au pouvoir en Saskatchewan à la tête du parti libéral, renversant le CCF, devenu par la suite le NPD, qui gouvernait depuis 30 ans. Les intimes de M. Thatcher opinent que ce dernier ne veut pas revenir devant le peuple avant d'avoir réuni tous les éléments favorables, avant d'avoir notamment diminué encore les impôts.

Saskatchewan

C'est en avril 1964 que M. Ross Thatcher a été porté au pouvoir en Saskatchewan à la tête du parti libéral, renversant le CCF, devenu par la suite le NPD, qui gouvernait depuis 30 ans. Les intimes de M. Thatcher opinent que ce dernier ne veut pas revenir devant le peuple avant d'avoir réuni tous les éléments favorables, avant d'avoir notamment diminué encore les impôts.

Lettres patentes

ONTO

INTERETS

féminine

Un rapport intéressant concernant
les tailles des vêtements pour dames

Récemment, le Comité des normes du gouvernement canadien a demandé à l'Association des Consommateurs du Canada l'opinion de ses membres en ce qui concerne la classification par tailles des vêtements féminins.

L'ACC a fait enquête. Plus de 2,000 questionnaires ont

été complétés par les membres et retournés au bureau national à Ottawa. Les résultats définitifs seront connus plus tard; cependant, des maintenant, certaines impressions s'en dégagent :

— un manque d'uniformité dans les dimensions de vêtements d'une taille donnée.

Une taille 10 peut habiller parfaitement une personne, alors qu'un autre vêtement portant la même taille peut lui être ou trop grand ou trop petit;

— les robes d'un prix élevé et d'une coupe plus soignée ont, généralement, des dimensions plus généreuses,

Beaucoup de nos membres choisissent une taille plus petite dans la robe dispenseuse; — il semble y avoir économie de tissu, et des dimensions réduites, dans les vêtements à bon marché. Les femmes ont l'impression que la mode, dans les vêtements peu chers, a été dessinée exclusivement pour la très jeune fille, les pinces du corsage, par exemple, sont trop hautes pour une personne d'âge mûr;

— une certaine personne, dont les mesures sont les suivantes: 36-28-37, nous indique qu'elle doit porter une taille 10 dans la robe-sport, une taille 7 dans la robe habillée et, cependant, qu'elle doit choisir la taille 14 pour un "short" !

— les femmes plutôt petites se plaignent que les modèles de vêtements pour petite taille ont été conçus plutôt pour leurs jeunes filles que pour elles-mêmes. Les fabricants semblent considérer, par exemple, que la taille 8 habille exclusivement la très jeune fille;

— les femmes de haute stature se sentent négligées par les dessinateurs et les personnes âgées trouvent peu de modèles convenant à leur âge et à leur taille;

— plusieurs personnes mentionnent que les vêtements "prêt-à-porter" sont mal faits et finis "à la hâte". De plus, en plus, les femmes choisissent de confectionner leurs vêtements; elles ont ainsi une variété de modèles, de tissus qui leur plaisent et des vêtements parfaitement ajustés.

L'Association des Consommateurs du Canada espère, par ses recherches, aider l'industrie du vêtement et obtenir une uniformisation des tailles dans les vêtements féminins, pour le plus grand bénéfice des fabricants et des consommateurs.

ORCHID HOUSE

Essayez notre suggestion spéciale.

2 egg roll
Chicken Chow Mein
"Spare Ribs" sèches,
à l'ail
Chicken Fried Rice
Biscuits chinois
plus livraison gratuite

\$2.00

ou 5% de réduction
sans livraison

325 SUD, RUE WELLINGTON
SHERBROOKE
Tél.: 567-5144

VENTE — ABANDON DES AFFAIRES
J. A. ROBERT LTÉE

70, rue WELLINGTON N.

SHERBROOKE

FERMÉ
LUNDI — MARDI — MERCREDI

LES PORTES OUVRIRONT
JEUDI

ET VOUS POURREZ
PROFITER DES MEILLEURES
AUBAINES QUI SOIENT !

TOUT LE STOCK EN MAGASIN SERA
MIS EN VENTE JEUDI

SURVEILLEZ LA TRIBUNE MERCREDI

NE DÉPENSEZ PAS VOTRE ARGENT
ATTENDEZ À JEUDI

VOUS REALISEREZ DE GRANDES ECONOMIES

Q.—Est-ce que cela se fait de dire à un garçon qu'on ne l'aime pas. Il y en a un qui est toujours à me demander pour venir me voir ou sortir avec lui, ça fait dix fois que je donne toutes sortes de raisons pour le refuser, mais il ne se décourage pas. Je voudrais qu'il me laisse tranquille et je ne sais comment m'y prendre.

INDEPENDANTE

R.—C'est bien simple, la première fois qu'il vous importunera de ses avances, dites-lui que vous êtes engagée pour tout l'hiver et que vous l'avertirez quand vous déciderez de le recevoir. S'il ne comprend pas ce langage, cela veut dire qu'il n'est pas bien intelligent, alors vous pourriez lui dire bien carrément ce que vous voulez. Il ne vaut pas la peine qu'on y mette des formes.

Q.—J'aimerais faire la connaissance d'un célibataire de 29 à 34 ans. Pas nécessaire qu'il soit très joli, car pour moi, c'est son caractère, son bon sens et ses qualités morales qui comptent davantage. Moi-même, je n'ai pas un physique éclatant, mais je pense

posséder d'autres valeurs qui ne sont pas à dédaigner. J'ai une assez bonne instruction, je prends la vie du bon côté, j'aime le naturel, la simplicité et l'honnêteté. J'attends celui qui saura apprécier ce que j'ai de bon.

R.—Les réponses vous seront envoyées à l'adresse indiquée. Dommage que vous n'ayiez pas inclus de timbres, ce qui évite parfois des délais pour le retour des lettres.

Q.—Ma mère trouve que dix heures et demi, onze heures moins quart, c'est assez tard pour mon ami. Comme il demeure assez loin et qu'il n'arrive pas beaucoup avant neuf heures, je trouve que nous ne sommes pas ensemble bien longtemps. J'aimerais qu'il parte à onze heures. Trouvez-vous que j'ai raison ?

MERE TROP SEVERE

R.—Si votre ami fait un long trajet pour venir vous voir, ça lui prendra nécessairement autant de temps pour s'en retourner; alors, il ne faut pas qu'il s'attarde trop.

De toutes façons, il faut bien vous conformer au désir de votre mère qui doit avoir ses raisons.



M. LE JUGE JEAN-LOUIS PELOQUIN, président du bureau de l'Union théâtrale et M. Florent Forget, réalisateur à Radio-Canada, assisteront à la première de "Voulez-vous jouer avec moi..." qui jouera l'Union théâtrale au Théâtre de Poche mardi soir.

Tour d'horizon

Défilé de modes à l'IODE

Les membres de l'IODE de Sherbrooke préparent, pour le 16 février prochain, à l'hôtel Wellington, un grand défilé de modes printanières.

C.E.D. Immaculée-Conception

Le Cercle d'économie domestique de la paroisse de l'Immaculée Conception se réunira mercredi, le 19 janvier, à 7 h. 45 p.m., à l'endroit habituel.



LE Dr JOHN CONVEY du Département des Mines et Relevés Techniques à Ottawa, prononcera une causerie devant les membres du Women's Canadian Club jeudi soir, le 20 janvier, à 7 heures, au New Sherbrooke. Sa causerie portera sur les progrès scientifiques de la Russie.



Patron no M 451 : — Vous projetez un bal d'ici quelques semaines...? Voici le patron que vous propose la dessinatrice américaine des vedettes de cinéma Edith Head. Le patron du manteau a un numéro différent de celui de la robe qui est disponible dans les pointures 8 à 18. Pour obtenir ces patrons, envoyez vos noms et adresse avec la somme de \$1.00, la pointure désirée et le numéro à Service des Patrons, La Tribune, 221, Dufferin, Sherbrooke.



PIANOS NEUFS —
Petit format. Clavier
complet - 88 notes
Depuis \$489.00



Robert Blouin
PIANOS

1506, King O. — 569-3423
LOCATION DE
PIANOS ET ORGUES

VENTE
Pelletier de JANVIER

MANTEAUX et COSTUMES

PRIX REDUITS

STOCK COMPLET 20% à 50%

174 NORD, RUE WELLINGTON

SHERBROOKE

POUR ADULTES SEULEMENT

— DEBUT DES COURS 17 JANVIER —

52^e SÉRIE
DES COURS DE DANSE

DEBUTANT CE SOIR A 9 HEURES



Joignez-vous à notre grande famille d'élèves, et apprenez à danser à bas prix!

\$1.00

par personne

vous pouvez marcher...
alors vous pouvez danser !

Cessez d'avoir peur d'affronter le public dans les soirées, et améliorez votre confiance en vous-même... soyez le plus populaire!

PRESENTÉZ-VOUS AU SALON

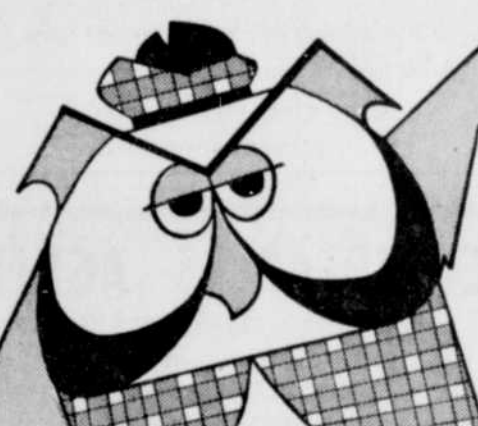
CE SOIR MEME A 9 HEURES

vivez pour danser

Salon de danse

Larry Tremblay

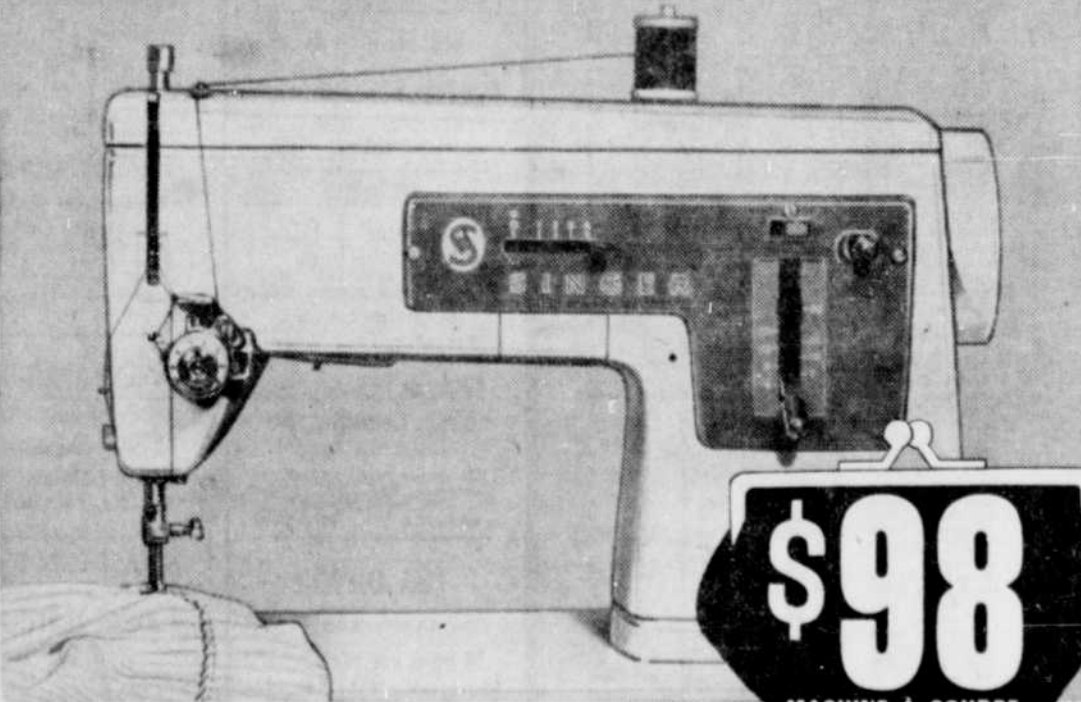
13, Bowen Sud — SHERBROOKE — Tél.: 567-4658 — 569-6280



Jours d'aubaines

CHEZ
SINGER*

MACHINE À COUDRE ZIGZAG DE SINGER



\$98

MACHINE À COUDRE
SEULEMENTMACHINE À COUDRE ZIGZAG
STYLE-MATE* DE SINGER

Les Cercles Singer vous offre encore une fois les "Jours d'Aubaines". La vente de cette année met en vedette tout un assortiment d'appareils. Vous épargnez sur le coût des appareils d'entretien du foyer et sur les nouveaux appareils de divertissement chez soi.

CERCLES DE COUTURE
SINGER

*Marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Ltd et ses compagnies associées

69, RUE KING OUEST
TEL.: 567-5241 — SHERBROOKE

FACILITÉS DE CRÉDIT À TOUS LES CERCLES SINGER

une vue de profil

...de la Confidets Scott vous révèle une serviette féminine nouveau genre! Infiniment sûre parce qu'elle a 60% plus d'épaisseur au centre, là où il faut le plus de protection. Jamais encombrante car la Confidets—première et seule serviette diminuée—épouse la forme du corps. Large à l'avant, étroite à l'arrière, elle assure un confort total. Autre avantage, son unique modèle convient aux femmes et aux jeunes filles. Plus fin qu'un modèle "super", il offre la même protection. Et seule la Confidets a une pellicule intérieure étanche fixée en place de manière à ne pouvoir glisser. En résumé, maximum de discrétion, de confort, de sécurité... et le tout, sous une enveloppe soyeuse et douce! Les Confidets sont maintenant fabriqués au Québec; essayez-les.



Nouvelles Confidets Scott®

POUR VOUS—SCOTT FAIT MEUX LES CHOSES

LES CLICHÉS DE MONSIEUR CLIC

Par les beaux jours d'hiver pas pipés des vers, M. Clic aime faire de la photo.

Une fois au bout de son rouleau, M. Clic expose ses clichés par la poste à Photo Poste.

Le moins de temps qu'il se soit pour dire "clic" — les clichés de M. Clic sont développés et imprimés à la perfection.

PAR LA POSTE, VOS PHOTOS COÛTENT JUSQU'À 50% MOINS CHER! KODACOLOR BLANC ET NOIR

8 poses: \$3.00	8 poses: 48¢
12 poses: \$4.00	12 poses: 72¢
1 photo: 30¢	1 photo: 6¢

EXTRACHROME en 45 secondes \$1.15

Ajoutez 15¢ pour la poste et 15¢ pour le livre de vente. Satisfaction garantie ou argent rendu.

Postez vos photos à:

PHOTO POSTE INC.
C.P. 1153, QUÉBEC

M. Clic reçoit ses photos par retour du facteur. Il économise et est pleinement satisfait.

Comme M. Clic, les vrais amateurs de photographie utilisent leurs clichés à Photo Poste. Photo Poste fait de vous une bonne impression.

Le carnet sportif

DE YVON FOURNIER

●—HOME SWEET HOME! — Le groupe des Castors de Sherbrooke arrivera à l'aéroport de Dorval, demain après-midi, entre 3 et 4 heures. Il a été question en fin de semaine de lundi et mardi comme jour d'arrivée. C'est officiel maintenant pour mardi le 17 janvier.

S'il faut déduire quelque chose des commentaires qui nous sont parvenus de Serge Aubry, Robert Dupré, Georges Guilbault et autres, les Sherbrookiens ne pensent qu'à retrouver leur "home sweet home" respectif. Qu'ils la trouveront belle l'entree ouest de la ville qu'ils devraient gagner vers l'heure du souper, si les formalités à la douane ne traînent pas trop en longueur.

Les champions de la coupe Allan vont revenir avec une fiche de 6-7, victoires et défaites. Il convient de les féliciter. Ils ont disputé leurs matches dans des conditions beaucoup moins favorables que si les joutes auraient eu lieu ici au Québec. Il ne faut pas oublier ce fait. Nous avons hâte que M. Henry Crochetière, de la QAHA, nous précise un peu le sens de "club junior" en Tchécoslovaquie et en Russie. Dans une lettre adressée de Zilina, Henry nous dit que l'équipe junior (1) tchèque avait des gars de 27 et 28 ans dans l'alignement. Parce que certains confrères de Montréal ont mis en évidence "club junior" dans leurs titres, il ne faut se surprendre de voir certains ridiculiser les Castors, croyant que comme ici au Canada, un joueur junior doit avoir 20 ans et moins.

Selon les dépêches reçues de Moscou, les Castors ont dû affronter les meilleures équipes soviétiques. Moins le désastre de 15-4, disons qu'ils n'ont pas si mal fait en Russie.

Jedui soir, "nos hommes", pour employer l'expression d'une épouse d'un de ceux qui vont revenir, reviendront sur leur patinoire favorite, celle de l'aréna de la rue du Parc. La plus belle preuve d'estime et d'hommage à leur rendre serait de remplir l'aréna. Les visiteurs seront les Gaulois de St-Hyacinthe, les vainqueurs de la coupe Allan pour la présente saison à ce qu'il paraît.

●—65/72 — Dans leurs 13 rencontres en Europe, les Castors ont compté à 65 reprises et ont été défaits 72 fois. Ils ont gagné 8-3, 8-5, 8-6, 7-4, 8-3, 7-3 et perdu 6-5, 4-2, 4-1, 15-4, 8-1 et 6-5.

Le classement des compteurs buts seulement, se présente comme suit : — Claude Cardin (11), Robert Dupré (9), Réal Rousseau (7), Gilles Cartier (7), René Pénin (6), Maurice Hurtubise (4), Réjean Richer (4), Larry Drouin (4), Georges Guilbault (3), Rodrigue Gaudreault (3), Georges Roy (3), Lionel Robidas (2), Yves Cossette (1), Jim Beckman (1).

●—TELEGRAMMES : — D'après la Canadian Press, les "étoiles" des joutes de fin de semaine dans la ligue Nationale ont été Bobby Hull, Norm Ullman, Ken Hodge, Brit Selby, Jean Ratelle et Henri Richard.

●—C'est à Jean-Marie Bolduc qu'a été confiée la formation de l'équipe d'étoiles de Sherbrooke qui ira représenter la ville au tournoi de Drummondville, le mois prochain. Pour le moment, cette équipe n'a pas de commanditaire et s'en cherche un évidemment. Les intéressés peuvent rejoindre M. Bolduc au 231 rue Murray.

●—Plusieurs Sherbrookiens ont été assistés à Theford Mines aux deux derniers matches des As du pilote Réjean Argouin. Ils n'avaient que des éloges à faire à deux de leurs, André Gaudette, joueur d'avant, et Onil Boutin, joueur de défense. On rapporte que Boutin et Gaudette jouissent d'une grande popularité à Theford.

●—Je ne veux pas en prendre à l'arbitre de ce soir. Je veux cependant signaler cette retenue continuelle d'un joueur après qu'il a passé la rondelle sans que l'offenseur soit puni, aurait déclaré ToTo Blake, à l'issue du match de samedi au Forum. Blake visait dans ses propos les joueurs des Hawks. Ne sait-il pas encore que les champions accrocheurs sont dans son équipe avec les Laperrière, Harris et compagnie. Pour arrêter Bobby Hull, les hommes de Blake se croient à peu près tout permis. Que Blake commence à regarder dans sa propre écurie avant de faire de tels commentaires. Parlant de Blake, répétons qu'il a expulsé tous les journalistes de la chambre de son club, jeudi dernier, après l'humiliante défaite de 6-0 aux mains des Leafs.

●—Réal Guillemette pourra compter sur l'appui moral et financier de ses amis de la ligue de hockey indépendante-Dow. Son club, le François Confection, organise un grand tirage, dont tous les profits lui seront versés. A la joute d'hier soir, le "chapeau" a retourné quelque chose comme \$36.40. Réal, avec sa jambe dans le plâtre, a de plus reçu quelques dons personnels. Tom Séminaro, le président de la ligue, a dit que son circuit ferait lui aussi sa part.

●—Gilles Vallée, le pilote des Castors juniors, dit qu'il a l'intention d'écrire une lettre ouverte pour préciser certains faits concernant son club, mêlé à quelques incidents la semaine dernière. Informé de cette bonne intention, un ami a suggéré à Gilles de s'en prendre aux rédacteurs sportifs qui commentent un fait sans y avoir été témoin eux-mêmes. La ligue Junior doit se réunir ce soir à l'aréna pour mettre un peu d'ordre dans ses affaires.

●—Les Comets de Magog de la ligue Inter-Cités ne sont plus les mêmes depuis l'addition de quelques nouveaux venus. On dit que l'esprit de l'équipe s'est complètement transformé. Yvan Letarte fait des merveilles comme gardien de buts des Comets, qui, espérons-le, devraient évoluer dans leur aréna à eux la saison prochaine.

Eddie Joyal cause la défaite du Québec 6-1

ROCHESTER (PA) — Eddie Joyal, appelé du Tulsa de la ligue Centrale professionnelle au cours de la journée, a réussi le truc du chapeau hier soir en le premier engagement, où Red Armstrong avait porté le compte de 2-0 au profit des Américains. Eddie Joyal a marqué 6 buts, avec son 25^e but cette saison. Les vainqueurs ont ainsi porté à 17 leur nombre de joutes locales sans revers cette saison. Wayne Hicks a profité d'une punition locale pour éviter le blanchissage aux visiteurs dans le tronc du chapeau hier soir en le premier engagement, où Red Armstrong avait porté le compte de 2-0 au profit des Américains. Eddie Joyal a marqué 6 buts, avec son 25^e but cette saison. Les vainqueurs ont ainsi porté à 17 leur nombre de joutes locales sans revers cette saison.

Fred Glover fait sa part

CLEVELAND (PA) — Le joueur-pilote Fred Glover est revenu au jeu hier et a permis à ses Barons de Cleveland de mettre fin à une série de six revers en les conduisant à un gain de 3-2 sur les Clippers de Baltimore dans la ligue Américaine de hockey. Glover a manqué 18 matches.

À VENDRE

Salle de quilles avec planteurs automatiques; très bien située à Sherbrooke; 14 ligues actuellement en marche; cause de vente: transfert.

pour de plus amples informations, écrire à :

Casier 67, La Tribune

Trois défaites en territoire soviétique

Les Castors jouent leur meilleur match mais doivent concéder la victoire: 6-5

MOSCOU, (PC) — Le Sportak de Moscou est revenu de l'arrière dans la troisième période hier soir pour l'emporter difficilement sur les Castors de Sherbrooke par 6-5 devant 10,000 amateurs au Palais des Sport.

Spartak occupe le deuxième rang dans le meilleur circuit russe et aligne quelques joueurs de l'équipe nationale.

Les champions amateurs canadiens ont affiché leur meilleure tenue dans cette série de trois parties en Russie et menaient 3-1 après la première période. Ils menaient encore 4-3 à la fin du deuxième engagement, mais ont semblé manquer de souffle dans la dernière reprise, où le Spartak a dominé par 3-1, dans les buts.

Les Castors ont donc essuyé trois revers en territoire soviétique.

Les compteurs des Canadiens furent Claude Cardin avec deux buts, Larry Drouin, Réjean Richer et Réal Rousseau.

Les Castors ont échoué de cinq des six punitions imposées, y compris une mauvaise conduite de match à Jean Lévesque pour avoir poussé l'arbitre après avoir hérité d'une mineure.

Chaque équipe a compté une fois avec l'avantage numérique. Ainsi, les Castors affichent un record de six victoires contre sept défaites au cours de leur tournée européenne, inaugurée le 28 décembre dernier.

Joute de samedi

Samedi soir, l'équipe nationale junior a effectué une poussée de quatre buts dès la première période en écrasant les Castors 8-1 devant 12,000 personnes.

Lloyd Pollock, un officiel de l'Association de hockey amateur du Canada, a blâmé la faiblesse défensive des Castors pour leur échec de 8-1 samedi. "Ils n'étaient pas épuisés, et ils ne forment pas une équipe de second plan — vous savez ce qu'ils ont fait en Tchécoslovaquie et en Suède — mais ils n'ont plus le feu sacré."

L'équipe des vainqueurs était composée de joueurs qui devraient former le noyau de l'équipe olympique soviétique en 1968. Les Castors ont paru fatigués, mais se sont montrés dangereux vers la fin du match.

George Roy a évité le blanchissage à ses protégés. Manu Hurlbut a quitté la glace vers la fin du match en raison d'une blessure au cou.

Serge Aubry a soulevé les applaudissements de la foule avec ses arrêts prodigieux. Bien que déjoué 8 fois, Aubry a été l'une des étoiles du match.

On sait que les Castors avaient essayé un cuisant revers de 15-4 à Kalinin. Ils s'embarqueront pour le Canada mardi.

Pas de Miami pour Crozier

NEW YORK (PA) — Roger Crozier, le meilleur gardien de buts dans la ligue Nationale présentement, n'ira pas en Floride ce mois-ci, ni le mois prochain, ni le suivant.

Cette saison, il devra faire face à la musique sans voyage à Miami.

"Roger est présentement en parfaite condition physique," a déclaré le pilote-gérant Sid Abel de Detroit, "il n'est pas tendu et fatigué comme il l'était à pareille date l'an dernier."



CHARLIE HODGE, étendu sur la glace, a excellé hier à Boston pour aider les Canadiens à vaincre les Bruins. (Téléphoto PA)

Jean Béliveau marque le 371^e but de sa carrière à Boston

BOSTON, (PC) — Jean Béliveau a compté le 371^e but de sa carrière dans la ligue Nationale de hockey hier soir, ce qui lui donne une égalité en quatrième place des compteurs dans la course aux honneurs de tous les temps, en aidant les Canadiens de Montréal à vaincre les Bruins de Boston 3-1.

Ligue Nationale

Les sommaires de samedi

Chicago 4, Montréal 6

Première période	
1-Montréal, Provost 8	
2-Chicago, Richard 12	
3-Montréal, Cournoyer 12	
4-Richard 12	
5-Chicago, K. Hodge 3	
6-Hay, Londe 12	
Positions: Vasko 50/57, Ravich 7/20, chag 9/20, J. C. Tremblay, Monks 16-36	
Deuxième période	
4-Chicago, K. Hodge 4	
5-Hay, Devine 12	
6-Montréal, Beekman 12	
7-Larose 12	
8-Chicago, Mikita 19	
9-Jarrett 12	
10-Montréal, Cournoyer 13	
11-Provost, Edvins 12	
Positions: Jarrett 22/35, Ekposito, Ro	
mean 14/21, Vasko 17/34.	
Troisième période	
1-Chicago, Provost 12	
2-Richard, K. Hodge 5	
3-Hay, Londe 12	
4-Montréal, Richard 12	
5-Provost 12	
Position: Harris 31/32.	
Les lancers par club	
1-Montréal 12	6 11 13
2-Chicago 12	11 11 13

George Dixon nie la rumeur d'un retour avec les Alouettes en '66

Par Denis Messier

SHERBROOKE — Le demi-arrière des Alouettes de Montréal, George Dixon, qui était de passage hier à Sherbrooke avec une quinzaine de ses coéquipiers, a révélé à un journaliste de La Tribune qu'il n'était pas question pour lui de tenter un retour au football en '66.

Dixon a fait cette déclaration dans le vestiaire des siens quelques instants avant de

sauter sur la glace de l'aréna de Sherbrooke pour un match hors-concours et du même coup pour nier une nouvelle d'un hebdomadaire du dimanche. Dixon a admis hier que son genou malade a pris beaucoup de mieux mais qu'il semble impossible pour lui de sauter à nouveau dans la mêlée pour aider la cause des Alouettes. "J'adore chausser les patins car ceci me permet de me garder en condition physique et de m'amuser avec les gars", de dire le joueur de couleur Dixon qui ne patine que depuis deux ans. Les curieux qui l'ont vu à l'œuvre étaient unanimes à dire que Dixon est plus habile comme porteur de ballon qu'à titre de hockeyeur.



George Dixon (Vérification du ruban gommé de son bâton)

Au cours d'un entretien que cet athlète a accordé à LA TRIBUNE il a été question de toute la machine des Alouettes mais principalement du "cas Dixon". On se souvient que ce vétéran après une opération délicate au genou a tenté un retour l'an dernier mais son genou a été incapable de tenir le coup et Dixon a expliqué que pour jouer sa position il devait être en possession complète de ses membres. "Un demi-arrière doit être rapide au centre de la ligne et hors ligne tout en étant en condition d'entraîner les placages", de préciser Dixon qui se retire du football actif tout en espérant pouvoir demeurer près de ce sport qui lui a permis de passer d'agréables moments.

Un poste d'assistant-instructeur ? George Dixon a amassé de nombreux honneurs dans la Ligue Canadienne de Football et ce demi-arrière des Alouettes a précisé hier au cours de l'entrevue qu'il aimerait un poste d'assistant-instructeur avec les Alouettes. "Dixon est encore le meilleur demi-arrière du football canadien même avec un genou en mauvais état", de révéler Guy Girardeau, entraîneur en chef et "gérant" des Alouettes durant la saison de hockey.

Le refus de Darrel Mudra lui ouvrirait les portes

SHERBROOKE — Darrel Mudra, le dernier espoir du propriétaire Ted Workman pour prendre la relève de Jim Trimble, a refusé en fin de semaine l'offre alléchante des Alouettes de Montréal en préférant demeurer à la tête de l'équipe de football de l'Université de Nord Dakota.

La réponse de Mudra et la visite des Alouettes à Sherbrooke nous a permis d'apprendre en premier de l'entraîneur en chef des Alouettes, Guy Girardeau, que Jos Restic, assistant-entraîneur avec les Tiger-Cats de Hamilton, deviendrait le nouveau pilote des Alouettes. "Mudra figurait comme un sérieux candidat au poste d'instructeur et son refus ouvre la porte à Restic qui a accompli de l'excellent travail avec Sario à Hamilton", de conclure Girardeau avec les Alouettes depuis maintenant quatre saisons. Guy Girardeau semble fort populaire auprès des joueurs et de la direction du club selon un informateur et Guy nous a révélé que le quart arrière Bernie Faloney a pour sa part une haute impression de Restic qui a vu à la formation de l'offensive des Tiger-Cats. Bernie Faloney a eu l'occasion de travailler avec Jos Restic à Hamilton et dans chaque séance d'entraînement le futur pilote des Alouettes était en charge de l'offensive des champions de la Ligue Canadienne de Football division de l'est. (D.M.)

Pierre Savoie est vainqueur dans la course junior au Mt Adstock

THETFORD MINES, (AG) — Pierre Savoie du club de ski de Stoneham a remporté les grands honneurs de la première des trois grandes compétitions en vue de la sélection de l'équipe junior de la division du Québec de l'Association canadienne de ski amateur, en fin de semaine sur les pentes du Mt Adstock.

Savoie s'est classé au premier rang dans le slalom et le slalom géant avec des temps respectifs de 51.8 et 61.7.

Toutes les zones de ski de la division du Québec, à l'exception de la zone Laurentienne, étaient représentées par leurs meilleurs skieurs.

Dans le slalom, classe "B", Jean Croteau est sorti vainqueur avec un temps de 54.4 tandis que dans le slalom géant, c'est Claude Gignac, du Mt

Sutton qui a terminé en première place avec un temps de 62.7. Chez les dames, Susan Craves d'Ottawa l'a emporté dans le slalom géant avec un temps de 68.3 tandis que dans le slalom, la palme est allée à Nicole Maheux du club Montagnard de Québec, avec un temps de 69.8.

Cette compétition a débuté samedi après-midi par le slalom pour se poursuivre hier après-midi par le slalom géant. La remise des prix eut lieu au chalet du club de ski de

Thetford Mines à 5 heures hier après-midi.

Voici les résultats des meilleurs skieurs de chaque classe:

CLASSE "A" Slalom géant									
1-Pierre Savoie, Stoneham	51.8	2-Bill Honeywell, Ottawa	52.6	3-Jocelyn Dufresne, Stoneham	52.9	4-Denis Desautels, Ste-Anne	54.4	5-Dan Brough, Ottawa	54.9
6-Jean Croteau, Thetford	55.3								

L'omnium de San Diego à Casper		2-Pam McCormick, Ottawa	70
		3-Elizabeth Clifford, Ottawa	71
		4-Nicole Maheux, Montagnard	71
SAN DIEGO (PA)—Billy Casper et Tommy Aaron, qui dominait		SLALOM	

CLASSE "A" Slalom									
1-Pierre Savoie, Stoneham	51.8	2-Dan Brough, Ottawa	52.6	3-Denis Desautels, Stoneham	52.9	4-Jocelyn Dufresne, Stoneham	54.4	5-Robert Puzo, Thetford M.	54.9

CLASSE "B" Slalom									
1-Jean Croteau, Thetford M.	54.4	2-Larry O'Brien, Ottawa	54.6	3-Ray Monette, Thetford M.	54.8	4-Paul Bilfin, Ottawa	54.9	5-Melvin Hunter, Ottawa	55.4

DAMES SLALOM GEANT									
1-Susan Graves, Ottawa	68.3	2-Pam McCormick, Ottawa	70.7	3-Elizabeth Clifford, Ottawa	71	4-Nicole Maheux, Montagnard	71.3		

SLALOM									
1-Nicole Maheux, Montagnard	69.8	2-Elizabeth Clifford, Ottawa	63.4	3-Mimi Lallamne, Montagnard	63.4	4-Elizabeth Cripeau, Orford	63.5	5-Heleine Cripeau, Hillcrest	64.9

leur sur l'équipe Pharmacie par l'équipe de la cordonnerie Mailhot, du capitaine Lise Grimard. La Laiterie Leclerc a également en prenant trois points, à devant les porte-couleurs du la grande surprise générale. Conseil Eco Service, tandis que les autres équipes ont obtenu des points dans la dernière

SLALOM									
1-Nicole Maheux, Montagnard	69.8	2-Elizabeth Clifford, Ottawa	63.4	3-Mimi Lallamne, Montagnard	63.4	4-Elizabeth Cripeau, Orford	63.5	5-Heleine Cripeau, Hillcrest	64.9

de priorité, la première période.	Roth.	cédé sa place à Aniré Gill dans le dernier engagement.
A la suite de ces rencontres, le classement se lit comme suit: 1-Edith Roth, 2-G. Deschamps, 3-Elizabeth Clifford, 4-Nicole Maheux, 5-Albert Bernier, 6-Susan Graves.	Les meilleurs joueurs de la semaine ont été Albert Bernier qui a roulé un simple de 188 et un triple de 501, 2-G. Deschamps, 3-Elizabeth Clifford, 4-Nicole Maheux, 5-Albert Bernier, 6-Susan Graves.	Buffalo perd 3-1

SLALOM									
1-Nicole Maheux, Montagnard	69.8	2-Elizabeth Clifford, Ottawa	63.4	3-Mimi Lallamne, Montagnard	63.4	4-Elizabeth Cripeau, Orford	63.5	5-Heleine Cripeau, Hillcrest	64.9

Ligue Commerciale de l'Est	Le classement	
SHERBROOKE — Les joueurs de la ligue de quilles Commerciale de l'Est ont gagné deux	Kayser Roth 44 pts Conseil Esso Service 42 pts Chaucasterie Huguénie 40 pts	d'assurance hier soir alors que les Hornets de Pittsburgh ont vaincu les Bisons de Buffalo 3 dans la ligue Américaine de hockey.

SLALOM									
1-Nicole Maheux, Montagnard	69.8	2-Elizabeth Clifford, Ottawa	63.4	3-Mimi Lallamne, Montagnard	63.4	4-Elizabeth Cripeau, Orford	63.5	5-Heleine Cripeau, Hillcrest	64.9

des dernières rencontres.	Laiterie Leclerc 22 pts	mière reprise.
---------------------------	-------------------------	----------------

SLALOM									
1-Nicole Maheux, Montagnard	69.8	2-Elizabeth Clifford, Ottawa	63.4	3-Mimi Lallamne, Montagnard	63.4	4-Elizabeth Cripeau, Orford	63.5	5-Heleine Cripeau, Hillcrest	64.9

DAMES SLALOM									
1-Susan Graves, Ottawa	68.3	2-Pam McCormick, Ottawa	70.7	3-Elizabeth Clifford, Ottawa	71	4-Nicole Maheux, Montagnard	71.3		

hockey

Ligue Nationale

Samedi	
Chicago 4, Montréal 4	
Boston 1, Toronto 6	
New York 4, Detroit 4	
Dimanche	
Montréal 3, Boston 1	
Toronto 6, Detroit 4	
New York 6, Chicago 1	

Ligue Américaine

Samedi	
Rochester 3, Cleveland 2	
Baltimore 6, Hershey 3	
Quebec 1, Pittsburgh 3	
Buffalo 3, Springfield 8	
Providence 1, Victoria 3	
Dimanche	
Pittsburgh 3, Buffalo 1	
Baltimore 3, Cleveland 3	
Quebec 1, Rochester 4	
Hershey 1, Springfield 7	

Ligue Provinciale Senior

Hier	
Victoriaville 1, St-Hyacinthe 4	

Ligue Provinciale Junior "A"

Hier	
Shawinigan 7, St-Jérôme 4	
Trois-Rivières 3, Thetford Mines 7	

Ligue Inter-Cités

Hier	
Victoriaville 3, Coaticook 4	

Ligue Junior "B"

Hier	
Thetford Mines 1, Asbestos 4	
Waterloo 3, Lac-Mégantic 1	
Magog 13, Drummondville 3	

Ligue Indépendante Dow

Hier	
Thompson et Alby 9, Plam-St-P 19	
Rest-Bédard 1, American Bull 3	
François 4, Cantine Sherb. 3	

Ligue Junior de Sherbrooke

Hier	
Aigles 2, St. Paul 1	
Seminaire 1, Cardinaux 2	

LES CLASSEMENTS

Ligue Nationale

	P	V	D	N	P	P	P	P	P
Montréal	26	11	11	4	127	92	45		
Chicago	37	21	13	4	139	98	46		
Detroit	37	20	12	5	136	93	45		
Toronto	39	17	14	3	103	101	39		
New York	37	9	30	8	107	139	38		
Boston	37	7	28	4	79	136	18		

Ligue Américaine

(Section Est)									
Quebec	27	24	16	3	153	102	51		
Hershey	34	17	15	3	133	100	46		
Springfield	31	15	16	1	100	125	31		
Providence	37	12	23	3	91	137	27		
Baltimore	34	13	21	6	96	131	26		

(Section Ouest)

	P	V	D	N	P	P	P	P	P
Rochester	37	27	7	3	161	107	57		
Pittsburgh	37	23	14	1	129	102	45		
Cleveland	36	14	21	1	102	112	39		
Buffalo	36	10	24	2	96	126	22		

Ligue Provinciale Senior

	P	V	D	N	P	P	P	P	P
St-Hyacinthe	30	14	13	3	107	96	31		
Sherbrooke	27	14	12	6	111	101	28		
Victoriaville	29	9	19	1	102	133	19		

Ligue Provinciale Junior "A"

	P	V	D	N	P	P	P	P	P
Shawinigan	23	28	4	1	205	102	57		
Thetford M.	32	19	12	1	132	99	29		
Trois-Rivières	31	15	16	1	100	125	31		
Sorel	31	9	21	1	98	177	19		
St-Jérôme	24	9	14	1	116	191	19		

Ligue Junior "B"

	P	V	D	N	P	P	P	P	P
Lac-Mégantic	23	16	5	4	141	123	16		
Waterloo	23	11	8	2	95	86	14		
Asbestos	21	11	8	2	95	86	14		
Thetford M.	20	8	9	3	97	90	9		
Magog	21	4	13	3	92	123	15		
Dr-ville	20	3	16	1	76	133	7		

Ligue Indépendante Dow

	P	V	D	N	P	P	P	P	P
Plamond	12	11	6	1	47	15	13		
François	12	8	3	1	52	33	17		
Beltré	12	4	7	1	40	34	16		
Cantine	12	4	7	1	31	33	14		
Thompson	12	1	11	0	30	82	2		
Bédard	12	1	11	0	17	107	2		

Ligue Junior de Sherbrooke

	P	V	D	N	P	P	P	P	P
Castors	11	7	3	1	82	35	4		
Joshop	9	4	3	2	33	38	10		
Technique	10	2	8	3	29	38	4		
Seminaire	10	2	8	3	29	38	4		
X(Retiré de la ligue)									

Ligue Juvénile de Sherbrooke

AUJOURD'HUI ET DEMAIN A LA TELEVISION

LUNDI

MATIN	
7.00	7.00-7.15: Mike Wallace
7.15	7.15-7.30: Farm News
7.30	7.30-7.45: News
7.45	7.45-8.00: Today
8.00	8.00-8.15: Captain Kangaroo
8.15	8.15-8.30: Farm and Home
8.30	8.30-8.45: News
8.45	8.45-9.00: Today
9.00	9.00-9.15: Pipe de Pierre
9.15	9.15-9.30: The Donna Reed Show
9.30	9.30-9.45: Sound Off
9.45	9.45-10.00: Coffee Break
10.00	10.00-10.15: Romper Room
10.15	10.15-10.30: Cinéma du matin
10.30	10.30-10.45: Jack Lalane Show
10.45	10.45-11.00: Teddy Bear Playhouse
11.00	11.00-11.15: The Liberal Arts
11.15	11.15-11.30: Télé-bonbon
11.30	11.30-11.45: Astro Boy
11.45	11.45-12.00: Donna Reed Show
12.00	12.00-12.15: Toast et Café
12.15	12.15-12.30: Romper Room
12.30	12.30-12.45: Love Lucy
12.45	12.45-1.00: Fractured Phrase
1.00	1.00-1.15: Where the action is
1.15	1.15-1.30: Ed Allen Time
1.30	1.30-1.45: Concentration
1.45	1.45-2.00: The Real Mc Coy
2.00	2.00-2.15: Un drôle de programme
2.15	2.15-2.30: Never too young
2.30	2.30-2.45: Cinéma-matin
2.45	2.45-3.00: Café Montréal
3.00	3.00-3.15: Cher Helene
3.15	3.15-3.30: Andy of Marberry
3.30	3.30-3.45: Au café des artistes
3.45	3.45-4.00: Morning Star
4.00	4.00-4.15: Supermarket Sweep
4.15	4.15-4.30: James Earl Ray Show
4.30	4.30-4.45: Long métrage
4.45	4.45-5.00: Dick Van Dyke Show
5.00	5.00-5.15: Paradise Bay
5.15	5.15-5.30: Kiki
5.30	5.30-5.45: Mr. & Mrs.

APRÈS-MIDI

12.00	12.00-12.15: Love of Life
12.15	12.15-12.30: Jeopardy
12.30	12.30-12.45: TV-Roman
12.45	12.45-1.00: Gipsy
1.00	1.00-1.15: Première édition
1.15	1.15-1.30: Lunchtime Little Theatre
1.30	1.30-1.45: Cinéma-midi
1.45	1.45-2.00: News
2.00	2.00-2.15: Search for tomorrow
2.15	2.15-2.30: Let's play
2.30	2.30-2.45: La Mélo
2.45	2.45-3.00: Midi Sport
3.00	3.00-3.15: Meur Charlotte
3.15	3.15-3.30: One O'Clock Weather
3.30	3.30-3.45: Téléjournal
3.45	3.45-4.00: News
4.00	4.00-4.15: Lunchen date
4.15	4.15-4.30: Place Pour Tous
4.30	4.30-4.45: Ben Casey
4.45	4.45-5.00: Channel 12 Theatre
5.00	5.00-5.15: Across the fence
5.15	5.15-5.30: Long métrage
5.30	5.30-5.45: Mixing Bowl
5.45	5.45-6.00: As the world turns
6.00	6.00-6.15: Ben Casey
6.15	6.15-6.30: A Passport
6.30	6.30-6.45: Premier appel
6.45	6.45-7.00: The Nurses
7.00	7.00-7.15: Super bongo
7.15	7.15-7.30: House Party
7.30	7.30-7.45: The Doctors
7.45	7.45-8.00: Gili Talk
8.00	8.00-8.15: Cœur Circuit
8.15	8.15-8.30: A time for us
8.30	8.30-8.45: L'Éternel amour
8.45	8.45-9.00: People in conflict
9.00	9.00-9.15: Propos féminins
9.15	9.15-9.30: Femmes d'aujourd'hui
9.30	9.30-9.45: Another world
9.45	9.45-10.00: General Hospital
10.00	10.00-10.15: Fractured Phrases
10.15	10.15-10.30: You don't say
10.30	10.30-10.45: Young married
10.45	10.45-11.00: It's your move
11.00	11.00-11.15: Bobino
11.15	11.15-11.30: The Secret Storm
11.30	11.30-11.45: Bonnie Prudden Show
11.45	11.45-12.00: Time for Action
12.00	12.00-12.15: Desains animés
12.15	12.15-12.30: Surprise Party
12.30	12.30-12.45: Boite à surprises
12.45	12.45-1.00: The Early Show
1.00	1.00-1.15: Zou du capitaine Bonhomme
1.15	1.15-1.30: Mickey Mouse Club
1.30	1.30-1.45: Jeunesse d'aujourd'hui
1.45	1.45-2.00: Jeunesse d'aujourd'hui
2.00	2.00-2.15: Jeunesse d'aujourd'hui
2.15	2.15-2.30: Jeunesse d'aujourd'hui
2.30	2.30-2.45: Jeunesse d'aujourd'hui
2.45	2.45-3.00: Jeunesse d'aujourd'hui
3.00	3.00-3.15: Jeunesse d'aujourd'hui
3.15	3.15-3.30: Jeunesse d'aujourd'hui
3.30	3.30-3.45: Jeunesse d'aujourd'hui
3.45	3.45-4.00: Jeunesse d'aujourd'hui
4.00	4.00-4.15: Jeunesse d'aujourd'hui
4.15	4.15-4.30: Jeunesse d'aujourd'hui
4.30	4.30-4.45: Jeunesse d'aujourd'hui
4.45	4.45-5.00: Jeunesse d'aujourd'hui
5.00	5.00-5.15: Jeunesse d'aujourd'hui
5.15	5.15-5.30: Jeunesse d'aujourd'hui
5.30	5.30-5.45: Jeunesse d'aujourd'hui
5.45	5.45-6.00: Jeunesse d'aujourd'hui
6.00	6.00-6.15: Jeunesse d'aujourd'hui
6.15	6.15-6.30: Jeunesse d'aujourd'hui
6.30	6.30-6.45: Jeunesse d'aujourd'hui
6.45	6.45-7.00: Jeunesse d'aujourd'hui
7.00	7.00-7.15: Jeunesse d'aujourd'hui
7.15	7.15-7.30: Jeunesse d'aujourd'hui
7.30	7.30-7.45: Jeunesse d'aujourd'hui
7.45	7.45-8.00: Jeunesse d'aujourd'hui
8.00	8.00-8.15: Jeunesse d'aujourd'hui
8.15	8.15-8.30: Jeunesse d'aujourd'hui
8.30	8.30-8.45: Jeunesse d'aujourd'hui
8.45	8.45-9.00: Jeunesse d'aujourd'hui
9.00	9.00-9.15: Jeunesse d'aujourd'hui
9.15	9.15-9.30: Jeunesse d'aujourd'hui
9.30	9.30-9.45: Jeunesse d'aujourd'hui
9.45	9.45-10.00: Jeunesse d'aujourd'hui
10.00	10.00-10.15: Jeunesse d'aujourd'hui
10.15	10.15-10.30: Jeunesse d'aujourd'hui
10.30	10.30-10.45: Jeunesse d'aujourd'hui
10.45	10.45-11.00: Jeunesse d'aujourd'hui
11.00	11.00-11.15: Jeunesse d'aujourd'hui
11.15	11.15-11.30: Jeunesse d'aujourd'hui
11.30	11.30-11.45: Jeunesse d'aujourd'hui
11.45	11.45-12.00: Jeunesse d'aujourd'hui
12.00	12.00-12.15: Jeunesse d'aujourd'hui
12.15	12.15-12.30: Jeunesse d'aujourd'hui
12.30	12.30-12.45: Jeunesse d'aujourd'hui
12.45	12.45-1.00: Jeunesse d'aujourd'hui
1.00	1.00-1.15: Jeunesse d'aujourd'hui
1.15	1.15-1.30: Jeunesse d'aujourd'hui
1.30	1.30-1.45: Jeunesse d'aujourd'hui
1.45	1.45-2.00: Jeunesse d'aujourd'hui
2.00	2.00-2.15: Jeunesse d'aujourd'hui
2.15	2.15-2.30: Jeunesse d'aujourd'hui
2.30	2.30-2.45: Jeunesse d'aujourd'hui
2.45	2.45-3.00: Jeunesse d'aujourd'hui
3.00	3.00-3.15: Jeunesse d'aujourd'hui
3.15	3.15-3.30: Jeunesse d'aujourd'hui
3.30	3.30-3.45: Jeunesse d'aujourd'hui
3.45	3.45-4.00: Jeunesse d'aujourd'hui
4.00	4.00-4.15: Jeunesse d'aujourd'hui
4.15	4.15-4.30: Jeunesse d'aujourd'hui
4.30	4.30-4.45: Jeunesse d'aujourd'hui
4.45	4.45-5.00: Jeunesse d'aujourd'hui
5.00	5.00-5.15: Jeunesse d'aujourd'hui
5.15	5.15-5.30: Jeunesse d'aujourd'hui
5.30	5.30-5.45: Jeunesse d'aujourd'hui
5.45	5.45-6.00: Jeunesse d'aujourd'hui
6.00	6.00-6.15: Jeunesse d'aujourd'hui
6.15	6.15-6.30: Jeunesse d'aujourd'hui
6.30	6.30-6.45: Jeunesse d'aujourd'hui
6.45	6.45-7.00: Jeunesse d'aujourd'hui
7.00	7.00-7.15: Jeunesse d'aujourd'hui
7.15	7.15-7.30: Jeunesse d'aujourd'hui
7.30	7.30-7.45: Jeunesse d'aujourd'hui
7.45	7.45-8.00: Jeunesse d'aujourd'hui
8.00	8.00-8.15: Jeunesse d'aujourd'hui
8.15	8.15-8.30: Jeunesse d'aujourd'hui
8.30	8.30-8.45: Jeunesse d'aujourd'hui
8.45	8.45-9.00: Jeunesse d'aujourd'hui
9.00	9.00-9.15: Jeunesse d'aujourd'hui
9.15	9.15-9.30: Jeunesse d'aujourd'hui
9.30	9.30-9.45: Jeunesse d'aujourd'hui
9.45	9.45-10.00: Jeunesse d'aujourd'hui
10.00	10.00-10.15: Jeunesse d'aujourd'hui
10.15	10.15-10.30: Jeunesse d'aujourd'hui
10.30	10.30-10.45: Jeunesse d'aujourd'hui
10.45	10.45-11.00: Jeunesse d'aujourd'hui
11.00	11.00-11.15: Jeunesse d'aujourd'hui
11.15	11.15-11.30: Jeunesse d'aujourd'hui
11.30	11.30-11.45: Jeunesse d'aujourd'hui
11.45	11.45-12.00: Jeunesse d'aujourd'hui
12.00	12.00-12.15: Jeunesse d'aujourd'hui
12.15	12.15-12.30: Jeunesse d'aujourd'hui
12.30	12.30-12.45: Jeunesse d'aujourd'hui
12.45	12.45-1.00: Jeunesse d'aujourd'hui
1.00	1.00-1.15: Jeunesse d'aujourd'hui
1.15	1.15-1.30: Jeunesse d'aujourd'hui
1.30	1.30-1.45: Jeunesse d'aujourd'hui
1.45	1.45-2.00: Jeunesse d'aujourd'hui
2.00	2.00-2.15: Jeunesse d'aujourd'hui
2.15	2.15-2.30: Jeunesse d'aujourd'hui
2.30	2.30-2.45: Jeunesse d'aujourd'hui
2.45	2.45-3.00: Jeunesse d'aujourd'hui
3.00	3.00-3.15: Jeunesse d'aujourd'hui
3.15	3.15-3.30: Jeunesse d'aujourd'hui
3.30	3.30-3.45: Jeunesse d'aujourd'hui
3.45	3.45-4.00: Jeunesse d'aujourd'hui
4.00	4.00-4.15: Jeunesse d'aujourd'hui
4.15	4.15-4.30: Jeunesse d'aujourd'hui
4.30	4.30-4.45: Jeunesse d'aujourd'hui
4.45	4.45-5.00: Jeunesse d'aujourd'hui
5.00	5.00-5.15: Jeunesse d'aujourd'hui
5.15	5.15-5.30: Jeunesse d'aujourd'hui
5.30	5.30-5.45: Jeunesse d'aujourd'hui
5.45	5.45-6.00: Jeunesse d'aujourd'hui
6.00	6.00-6.15: Jeunesse d'aujourd'hui
6.15	6.15-6.30: Jeunesse d'aujourd'hui
6.30	6.30-6.45: Jeunesse d'aujourd'hui
6.45	6.45-7.00: Jeunesse d'aujourd'hui
7.00	7.00-7.15: Jeunesse d'aujourd'hui
7.15	7.15-7.30: Jeunesse d'aujourd'hui
7.30	7.30-7.45: Jeunesse d'aujourd'hui
7.45	7.45-8.00: Jeunesse d'aujourd'hui
8.00	8.00-8.15: Jeunesse d'aujourd'hui
8.15	8.15-8.30: Jeunesse d'aujourd'hui
8.30	8.30-8.45: Jeunesse d'aujourd'hui
8.45	8.45-9.00: Jeunesse d'aujourd'hui
9.00	9.00-9.15: Jeunesse d'aujourd'hui
9.15	9.15-9.30: Jeunesse d'aujourd'hui
9.30	9.30-9.45: Jeunesse d'aujourd'hui
9.45	9.45-10.00: Jeunesse d'aujourd'hui
10.00	10.00-10.15: Jeunesse d'aujourd'hui
10.15	10.15-10.30: Jeunesse d'aujourd'hui
10.30	10.30-10.45: Jeunesse d'aujourd'hui
10.45	10.45-11.00: Jeunesse d'aujourd'hui
11.00	11.00-11.15: Jeunesse d'aujourd'hui
11.15	11.15-11.30: Jeunesse d'aujourd'hui
11.30	11.30-11.45: Jeunesse d'aujourd'hui
11.45	11.45-12.00: Jeunesse d'aujourd'hui
12.00	12.00-12.15: Jeunesse d'aujourd'hui
12.15	12.15-12.30: Jeunesse d'aujourd'hui
12.30	12.30-12.45: Jeunesse d'aujourd'hui
12.45	12.45-1.00: Jeunesse d'aujourd'hui
1.00	1.00-1.15: Jeunesse d'aujourd'hui
1.15	1.15-1.30: Jeunesse d'aujourd'hui
1.30	1.30-1.45: Jeunesse d'aujourd'hui
1.45	1.45-2.00: Jeunesse d'aujourd'hui
2.00	2.00-2.15: Jeunesse d'aujourd'hui
2.15	2.15-2.30: Jeunesse d'aujourd'hui
2.30	2.30-2.45: Jeunesse d'aujourd'hui
2.45	2.45-3.00: Jeunesse d'aujourd'hui
3.00	3.00-3.15: Jeunesse d'aujourd'hui
3.15	3.15-3.30: Jeunesse d'aujourd'hui
3.30	3.30-3.45: Jeunesse d'aujourd'hui
3.45	3.45-4.00: Jeunesse d'aujourd'hui
4.00	4.00-4.15: Jeunesse d'aujourd'hui
4.15	4.15-4.30: Jeunesse d'aujourd'hui
4.30	4.30-4.45: Jeunesse d'aujourd'hui
4.45	4.45-5.00: Jeunesse d'aujourd'hui
5.00	5.00-5.15: Jeunesse d'aujourd'hui
5.15	5.15-5.30: Jeunesse d'aujourd'hui
5.30	5.30-5.45: Jeunesse d'aujourd'hui
5.45	5.45-6.00: Jeunesse d'aujourd'hui
6.00	6.00-6.15: Jeunesse d'aujourd'hui
6.15	6.15-6.30: Jeunesse d'aujourd'hui
6.30	6.30-6.45: Jeunesse d'aujourd'hui
6.45	6.45-7.00: Jeunesse d'aujourd'hui
7.00	7.00-7.15: Jeunesse d'aujourd'hui
7.15	7.15-7.30: Jeunesse d'aujourd'hui
7.30	7.30-7.45: Jeunesse d'aujourd'hui
7.45	7.45-8.00: Jeunesse d'aujourd'hui
8.00	8.00-8.15: Jeunesse d'aujourd'hui
8.15	8.15-8.30: Jeunesse d'aujourd'hui
8.30	8.30-8.45: Jeunesse d'aujourd'hui
8.45	8.45-9.00: Jeunesse d'aujourd'hui
9.00	9.00-9.15: Jeunesse d'aujourd'hui
9.15	9.15-9.30: Jeunesse d'aujourd'hui
9.30	9.30-9.45: Jeunesse d'aujourd'hui
9.45	9.45-10.00: Jeunesse d'aujourd'hui
10.00	10.00-10.15: Jeunesse d'aujourd'hui
10.15	10.15-10.30: Jeunesse d'aujourd'hui
10.30	10.30-10.45: Jeunesse d'aujourd'hui
10.45	10.45-11.00: Jeunesse d'aujourd'hui
11.00	11.00-11.15: Jeunesse d'aujourd'hui
11.15	11.15-11.30: Jeunesse d'aujourd'hui
11.30	11.30-11.45: Jeunesse d'aujourd'hui
11.45	11.45-12.00: Jeunesse d'aujourd'hui
12.00	12.00-12.15: Jeunesse d'aujourd'hui
12.15	12.15-12.30: Jeunesse d'aujourd'hui
12.30	12.30-12.45: Jeunesse d'aujourd'hui
12.45	12.45-1.00: Jeunesse d'aujourd'hui
1.00	1.00-1.15: Jeunesse d'aujourd'hui
1.15	1.15-1.30: Jeunesse d'aujourd'hui
1.30	1.30-1.45: Jeunesse d'aujourd'hui
1.45	1.45-2.00: Jeunesse d'aujourd'hui
2.00	2.00-2.15: Jeunesse d'aujourd'hui
2.15	2.15-2.30: Jeunesse d'aujourd'hui
2.30	2.30-2.45: Jeunesse d'aujourd'hui
2.45	2.45-3.00: Jeunesse d'aujourd'hui
3.00	3.00-3.15: Jeunesse d'aujourd'hui
3.15	3.15-3.30: Jeunesse d'aujourd'hui
3.30	3.30-3.45: Jeunesse d'aujourd'hui
3.45	3.45-4.00: Jeunesse d'aujourd'hui
4.00	4.00-4.15: Jeunesse d'aujourd'hui
4.15	4.15-4.30: Jeunesse d'aujourd'hui
4.30	4.30-4.45: Jeunesse d'aujourd'hui
4.45	4.45-5.00: Jeunesse d'aujourd'hui
5.00	5.00-5.15: Jeunesse d'aujourd'hui
5.15	5.15-5.30: Jeunesse d'aujourd'hui
5.30	5.30-5.45: Jeunesse d'aujourd'hui
5.45	5.45-6.00: Jeunesse d'aujourd'hui
6.00	6.00-6.15: Jeunesse d'aujourd'hui
6.15	6.15-6.30: Jeunesse d'aujourd'hui
6.30	6.30-6.45: Jeunesse d'aujourd'hui
6.45	6.45-7.00: Jeunesse d'aujourd'hui
7.00	7.00-7.15: Jeunesse d'aujourd'hui
7.15	7.15-7.30: Jeunesse d'aujourd'hui
7.30	7.30-7.45: Jeunesse d'aujourd'hui
7.45	7.45-8.00: Jeunesse d'aujourd'hui
8.00	8.00-8.15: Jeunesse d'aujourd'hui
8.15	8.15-8.30: Jeunesse d'aujourd'hui
8.30	8.30-8.45: Jeunesse d'aujourd'hui
8.45	8.45-9.00: Jeunesse d'aujourd'hui
9.00	9.00-9.15: Jeunesse d'aujourd'hui
9.15	9.15-9.30: Jeunesse d'aujourd'hui
9.30	9.30-9.45: Jeunesse d'aujourd'hui
9.45	9.45-10.00: Jeunesse d'aujourd'hui
10.00	10.00-10.15: Jeunesse d'aujourd'hui
10.15	10.15-10.30: Jeunesse d'aujourd'hui
10.30	10.30-10.45: Jeunesse d'aujourd'hui
10.45	10.45-11.00: Jeunesse d'aujourd'hui
11.00	11.00-11.15: Jeunesse d'aujourd'hui
11.15	11.15-11.30: Jeunesse d'aujourd'hui
11.30	11.30-11.45: Jeunesse d'aujourd'hui
11.45	11.45-12.00: Jeunesse d'aujourd'hui
12.00	12.00-12.15: Jeunesse d'aujourd'hui
12.15	12.15-12.30: Jeunesse d'aujourd'hui
12.30	12.30-12.45: Jeunesse d'aujourd'hui
12.45	12.45-1.00: Jeunesse d'aujourd'hui
1.00	1.00-1.15: Jeunesse d'aujourd'hui
1.15	1.15-1.30: Jeunesse d'aujourd'hui
1.30	1.30-1.45: Jeunesse d'aujourd'hui
1.45	1.45-2.00: Jeunesse d'aujourd'hui
2.00	2.00-2.15: Jeunesse d'aujourd'hui
2.15	2.15-2.30: Jeunesse d'aujourd'hui
2.30	2.30-2.45: Jeunesse d'aujourd'hui
2.45	2.45-3.00: Jeunesse d'aujourd'hui
3.00	3.00-3.15: Jeunesse d'aujourd'hui
3.15	3.15-3.30: Jeunesse d'aujourd'hui
3.30	3.30-3.45: Jeunesse d'aujourd'hui
3.45	3.45-4.00: Jeunesse d'aujourd'hui
4.00	4.00-4.15: Jeunesse d'aujourd'hui
4.15	4.15-4.30: Jeunesse d'aujourd'hui
4.30	4.30-4.45: Jeunesse d'aujourd'hui
4.45	4.45-5.00: Jeunesse d'aujourd'hui
5.00	5.00-5.15: Jeunesse d'aujourd'hui
5.15	5.15-5.30: Jeunesse d'aujourd'hui
5.30	5.30-5.45: Jeunesse d'aujourd'hui
5.45	5.45-6.00: Jeunesse d'aujourd'hui
6.00	6.00-6.15: Jeunesse d'aujourd'hui
6.15	6.15-6.30: Jeunesse d'aujourd'hui

#



Un John Diefenbaker bien joyeux s'est adressé aux conservateurs du Québec réunis à St-Jean en fin de semaine... (Téléphoto PC)

LA POLITIQUE FEDERALE

Une analyse de l'actualité politique...

Le nouveau parlement offre un visage bien différent de celui de l'an passé

Par Marcel PEPIN

OTTAWA, (PC) — Si tous les chefs de parti ont survécu à l'élection générale du 8 novembre, le nouveau parlement offre toutefois une image bien différente du dernier, même si tous les partis ont conservé sensiblement leurs effectifs pré-électoraux.

Soixante nouveaux députés appartenant à toutes les formations politiques viennent s'ajouter aux 205 autres qui furent réélus au dernier scrutin. De ce nombre, on compte 29 libéraux, 21 conservateurs, cinq néo-démocrates, deux créditistes, un membre du crédit social et deux indépendants.

Cinq d'entre eux sont des anciens ministres qui avaient délaissé le parlement quelques années: M. Robert Winters, devenu ministre du Commerce, et MM. George Hees, David Fulton, Martial Asselin et Richard Bell, anciens ministres du cabinet Diefenbaker.

Les néo-démocrates de leur côté saluent le retour de David Lewis, député de Toronto-Broadview, qui avait été défait en 1963. Par contre, l'un de leurs députés les plus colorés, M. Douglas Fisher, a troqué la Chambre des communes pour la Tribune parlementaire des journalistes. Le comté de Port Arthur, jadis le fief de M. C. D. Howe, est retourné aux libéraux.

Conseil des ministres

Quatre nouvelles figures font maintenant partie du Conseil des ministres. Ce sont MM. Joe Greene, Agriculture; Jean-Pierre Côté, Postes; Jean Marchand, Citoyenneté et Immigration; John Turner, ministre d'Etat.

En outre plusieurs ministres se sont vu confier de nouvelles responsabilités. M. Mitchell Sharp passe du Commerce aux Finances; M. Jean-Luc Pepin, ancien ministre d'Etat, devient ministre des Mines; Mlle Judy Lamarche, laisse la Santé pour occuper le Secrétariat d'Etat; M. John Nicholson, passe de l'Immigration au Travail; et M. Allan McEachern quitte le Travail pour le ministère de la Santé nationale et du Bien-être. Sur les banquettes réservées aux simples députés, trois anciens ministres libéraux continueront à participer aux délibérations de la Chambre. Il s'agit de MM. Walter Gordon, ancien ministre des Finances; Maurice

Le souvenir amer de Léon Balcer plane sur la réunion à huis clos des conservateurs qui veulent "revivre"

Par Yvan BOULANGER

ST-JEAN, (PC) — Le souvenir amer de Léon Balcer a plané sur la réunion à huis clos des parlementaires, candidats défaites et principaux organisateurs conservateurs du Québec rassemblés sa-

La présence de M. Georges Valade, en instance de mutinerie, qui a constitué l'un des principaux pôles d'attraction de la réunion, était en elle-même un rappel de ce souvenir. Des sentances par M. Ricard comme une heureuse émulation entre gens dynamiques désireux de servir le parti et le pays.

L'attitude de M. Valade, qui a été l'un des derniers arrivés et qui s'est éclipse dès l'entrée de M. Diefenbaker en fin d'après-midi, a jeté une lumière discordante sur ce tableau.

Avant le caucus, M. Valade avait exprimé son mécontentement du choix du lieu de la réunion et de la présence de M. Diefenbaker et avait même menacé de quitter le parti. Après avoir exposé ses griefs en matinée, ce qui aurait donné lieu à "une discussion vive et animée" au dire de M. Ricard, M. Valade a conféré avec les autres députés du Québec à l'heure du dîner, M. Valade aurait voulu reprendre la parole sur le même sujet l'après-midi, mais il n'aurait pas réussi à se faire entendre, plusieurs des participants signifiant qu'ils considéraient l'incident clos.

Les porte-parole officiels du caucus ont souligné que M. Valade s'était rallié de bon gré à la majorité et qu'il demeurerait solidaire du parti. Ces "mèmes" déclarations ont reconnu que les griefs de M. Valade avaient porté sur le choix de St-Jean comme lieu du caucus et sur les modalités de l'élection de M. Ricard comme président du caucus qui ont pris la parole ont eu des réactions semblables.

Un parti uni Rejetant leur amertume sur les libéraux, qu'ils accusent de recourir à des tactiques viles et déloyales, les conservateurs ont tenté de donner l'image d'un groupe uni.

Le président du caucus, M. Théodore Ricard, député de St-Hyacinthe, a affirmé que tous ceux qui ont pris la parole ont eu des réactions semblables.

La constitution M. Diefenbaker a proposé, dans le but de refaire l'unité du pays, la tenue d'une "conférence nationale de la Confédération" à laquelle seraient invités les représentants des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral.

Une résolution dans ce sens présentée par le député de Brome-Missisquoi, M. Heward Greffey, et appuyée par M. Clement Vincent, député de Nicolet-Yamaska, avait été adoptée à l'unanimité par le caucus.

Comme préalable, M. Greffey voudrait que le gouvernement établisse au plus tôt un comité parlementaire comprenant députés et sénateurs de tous les partis qui irait rencontrer des comités semblables

modi à St-Jean pour analyser les résultats du dernier scrutin fédéral et pour jeter les bases d'une réorganisation de la formation québécoise.

dans chaque province. Après cette tournée aurait lieu la convocation de la conférence constitutionnelle.

M. Greffey s'en est pris à l'affirmation de M. Lesage, qui au retour de sa tournée dans l'Ouest à l'automne, a déclaré que la population de l'Ouest n'était pas prête à accepter une nouvelle constitution répondant aux besoins du Canada dans son ensemble. Selon le député de Brome-Missisquoi, il est urgent d'agir dès maintenant afin de donner au pays une constitution adaptée aux besoins actuels.

Rappelant qu'il s'était toujours opposé à la formule Fulton-Favreau sur le rapatriement de la constitution, M. Diefenbaker a répété que c'était une camisole de force pour le Québec. Il a ajouté qu'il n'était pas opposé au Québec, mais opposé à ce que le Québec soit lié.

M. Diefenbaker a déclaré que le caucus de samedi constituait le premier pas important dans la réorganisation de la formation québécoise du parti à la suite des élections.

— ANNONCE —

L'IRRITATION de la VESSIE chez les femmes de PLUS de 21 ANS

Après 21 ans de vieillesse, les femmes souffrent d'irritations urinaires causées par un microbe, l'Escherichia coli. Pour combattre rapidement les douleurs musculaires et le manque de sommeil dus aux irritations des reins et de la vessie, essayez de prendre 2 comprimés CYSTEX avec un verre d'eau, 3 fois par jour, pendant quelques jours. En plus de ses propriétés antiseptiques, CYSTEX agit sur les acides qui soulagent les douleurs rhumatismales et articulaires, maux de tête et de dos, et douleurs musculaires. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien. Vous vous sentirez vite mieux.

UNE MAISON QUI A FAIT SES PREUVES EN EDUCATION



- Ecole reconnue par le Ministère de l'Éducation
- 18 années d'expérience et de succès.
- Diplôme du Ministère de l'Éducation.

COURS PAR CORRESPONDANCE (Cours pour adultes)

ATTENTION ADULTES! NE PERDEZ PAS LE 2^e SEMESTRE DE L'ANNEE ACADEMIQUE

NOUVELLES SERIES DE COURS DEBUTANT EN JANVIER!

Scientifique ou Général	Commercial	
☐ 8e et 9e	☐ 10e et 11e	☐ Conversation anglaise (2 niveaux)
☐ 10e	☐ 12e	☐ Cours primaire pour adultes
☐ 11e	☐ Spéciale régul.	☐ Comptabilité — 2 niveaux
		☐ Sténographie — 2 niveaux
		☐ Dactylographie — 2 niveaux
		☐ Sciences (Chimie, Physique, Biologie)
		☐ Mathématique (Algèbre, Géométrie, Trigonométrie)
		☐ Tenue de bureau
		☐ Droit commercial

FILIALE DE L'INSTITUT ALIE: Lycée de Sherbrooke

prop. : Mme Giguère Bédineau

Pour de plus amples informations, signalez: Bureau 567-3525; rés.: 567-9505

Sans obligation de votre part, demandez notre prospectus:

COURS PAR CORRESPONDANCE ALIE 2850 est, rue Sherbrooke, Montréal 24.

NOM

ADRESSE

VILLE OU VILLAGE

Tél.:

LT-15-1-44

Trépanier assiste au caucus en compagnie de son avocat

ST-JEAN, (PC) — M. Paul-O. Trépanier, qui conteste l'élection de son adversaire libéral dans la circonscription de Shefford, a participé samedi au caucus conservateur du Québec en compagnie de son procureur, M. Marc La-coste.

C'est lui, a-t-on appris, qui a proposé la résolution sur la formation d'une fédération provinciale du parti conservateur. Cet organisme, plus souple que l'association conservatrice, se réunirait souvent et jouerait notamment un rôle dans l'élaboration de la politique du parti.

L'adversaire de M. Trépanier, M. Neveu, a présenté une motion pour décaler la suite de la contestation du maire de Granby, comme l'a fait le ministre Maurice Sauvé aux Bies de la Madeleine, où le Dr Marc Arsenault conteste également l'élection. Le Dr Arsenault était lui aussi au caucus.

— AUTOBUS —

Sherbrooke — St-Georges de Beauce

FORTIN & POULIN INC., (prop.)

En passant par les paroisses de: BURY, GOULD, LINGWICK, STORNOWAY, ST-ROMAIN, LAMBERTON, COURCELLES, ST-EVARISTE, SHENLEY, ST-BENOIT.

Tous les jours, dimanches et fêtes compris. Deux services chaque jour dans les deux sens.

GARE CENTRALE D'AUTOBUS, SHERBROOKE 20 ouest, rue King

Tél.: 569-3656

Seule, dans sa classe, la Coronet n'emprunte rien de son élégance! Elle est unique d'apparence... **C'est dans l'vent!**



Surbourne!
Coronet... par Dodge

CORONET DELUXE / CORONET 440 / CORONET 500

CHAQUE CORONET PORTE UNE GARANTIE DE 5 ANS OU DE 50.000 MILLES DU ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT contre tout défaut de matériel ou de fabrication, pièces et main-d'œuvre comprises.

Regardez "SEPTIÈME NORD" le mardi, de 8 h. à 8 h.30, sur le réseau français de Radio-Canada.

N. V. CLOUTIER INC.

37-43 sud, rue Wellington — Sherbrooke, Qué. — Tél.: 567-3911



CHRYSLER CANADA LTD.



Autorégulé

Les enfants raffolent du bon sirop Jack & Jill



Le sirop Jack & Jill est bon. Son goût de cerises sauvages en fait le favori des enfants. On y a ajouté de la vitamine C dont ils ont tant besoin pour combattre la fièvre. Au premier signe de toux, donnez-leur du sirop Jack & Jill... il est fait pour eux.